

Année 2025

Point de situation en Charente

Point de situation en Charente-Maritime

Point de situation en Corrèze

Point de situation en Creuse

Point de situation en Dordogne

Point de situation en Gironde

Point de situation dans les Landes

Point de situation en Lot-et-Garonne

Point de situation dans les Pyrénées-Atlantiques

Point de situation dans les Deux-Sèvres

Point de situation dans la Vienne

Point de situation en Haute-Vienne

Point de situation en Charente – Année 2025

Evolution de l'implantation du moustique tigre en Charente

Depuis 2020, la Charente est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée sur Angoulême et Saint-Yrieix en 2019.

Les connaissances sur sa répartition indiquent que l'insecte a considérablement élargi son assiette territoriale dans le département, passant le nombre de communes colonisées de **43 à 63** fin 2025.

L'évolution de l'implantation du moustique tigre dans le département de la Charente est présentée sur la carte ci-dessous :

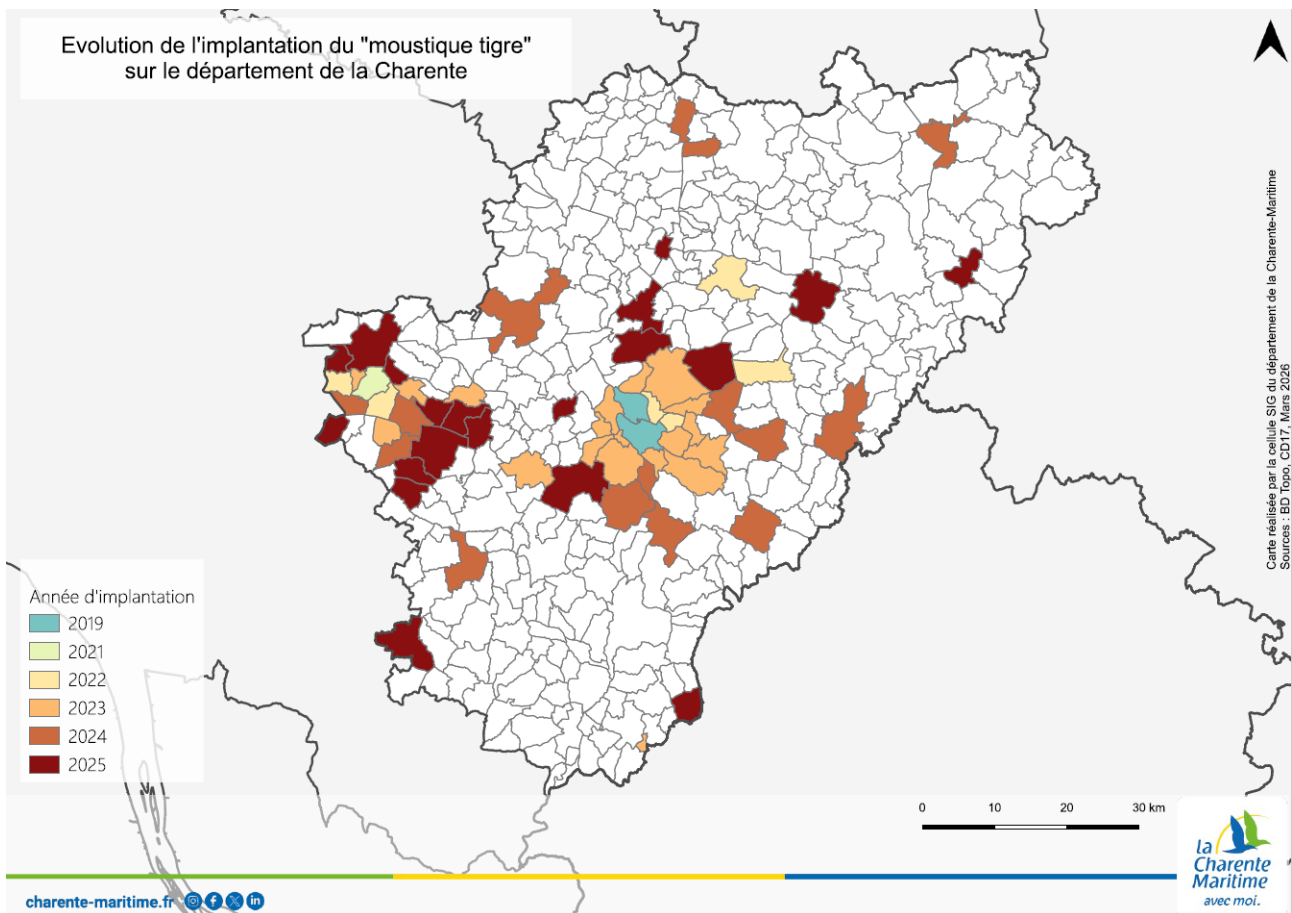


Figure 1 : Évolution de l'implantation du moustique tigre en Charente de 2019 à 2025

 (Source : Conseil départemental de la Charente-Maritime)

Situation épidémiologique 2025 dans le département de la Charente

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de Dengue, Chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Charente, 24 cas d'arboviroses ont été signalés en 2025, entraînant 14 prospections autour des lieux fréquentés par les cas. La présence du moustique tigre ayant été constatée, la mise en œuvre de 14 opérations de traitement de lutte antivectorielle a été nécessaire.

Comme les années précédentes, l'ARS assurera au printemps 2026 **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Le nombre de cas importés est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses en Charente

L'ARS assure également la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Charente, le **Conseil départemental de la Charente-Maritime est l'opérateur** en charge de cette mission de surveillance du moustique et de la réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché passé avec l'ARS.

En Charente, la surveillance en 2025 s'est traduite par le déploiement d'un **réseau de 35 pièges pondoirs** par cet opérateur pendant la saison active du moustique, allant d'avril à novembre, positionnés sur :

- Un point d'entrée du département au sens du Règlement sanitaire international : l'aéroport Angoulême-Cognac sur les communes de Brie et Champniers ;
- 5 établissements de santé sièges de service d'urgences : le CH d'Angoulême à Saint-Michel, le CH du Sud Charente à Barbezieux-Saint-Hilaire, le CH de Cognac à Châteaubernard, le CH de Ruffec et le CH de Confolens ;
- Plusieurs communes avec 3 pièges par commune surveillée. Ces pièges sont positionnés initialement sur des communes non colonisées par le moustique tigre. Au fil de l'année, certaines communes ont été classées comme colonisées ce qui a conduit au redéploiement des pièges vers d'autres communes. Au total, 9 communes ont pu être surveillées durant l'année grâce au redéploiement.

La surveillance du moustique tigre est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (<https://signalementmoustique.anses.fr/>). En Charente, en 2025, **65 signalements** de particuliers ont été investigués et dont **21** ont engendré une **enquête entomologique**. **35 signalements** supplémentaires sans demande d'intervention ont été reçus, les signalements provenant de communes déjà colonisées.

En complément de la surveillance (passive et active) et des enquêtes entomologiques, des enquêtes de classements ont été engagées à la demande de l'ARS pour effectuer une recherche active de la présence du moustique tigre.

Le critère retenu pour considérer la colonisation du moustique tigre était l'observation d'au moins deux « activités » d'*Aedes albopictus* distantes d'au moins 150 mètres. L'activité de l'espèce s'entend par la présence de stades immatures (œufs, larves ou nymphes) ou de moustiques adultes. 5 nouvelles communes ont été confirmées comme colonisées.

Communes	Statut	Critères
JUILLAC-LE-COQ	Colonisée	Gîtes positifs
BOURG-CHARENTE	Colonisée	1 capture + larves
SEGONZAC	Colonisée	2 captures à plus de 150m
SAINT-MEME-LES-CARRIERES	Colonisée	2 captures à plus de 150m
BOUTIERS-SAINT-TROJAN	Colonisée	2 captures à plus de 150m

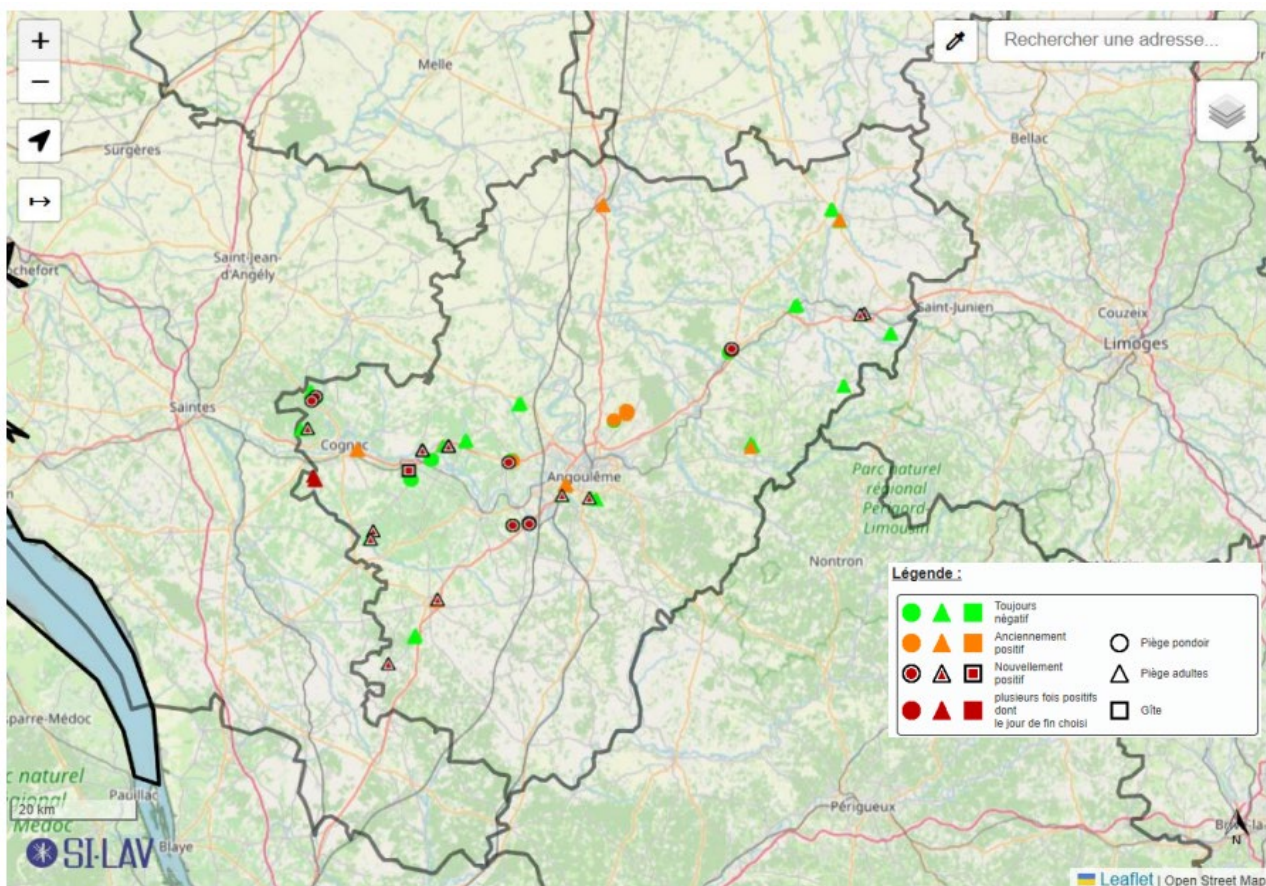


Figure 2 : Résultats de la surveillance des moustiques vecteurs potentiels d'arboviroses en Charente en 2025
(Source : Conseil départemental de la Charente-Maritime)

En 2025, plusieurs actions ont été mises en œuvre sur le territoire de la Charente :

- **Distribution de documents d'information et de sensibilisation aux bons gestes** contre le moustique tigre dans près de **2550 foyers** de particuliers, dans le cadre d'enquêtes entomologiques et de prospections autour des cas importés d'arboviroses ;
- **3 sessions de formation des référents LAV** des communes colonisées en 2024 ou ayant fait l'objet de détections du moustique tigre ;
- **Formation des référents des centres hospitaliers ;**
- **Mise à disposition de l'exposition « sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZZition ».** Destinée au grand public, cette exposition est adaptée aux petits espaces. Elle est mise à disposition des collectivités, soit par prêt, soit par acquisition. Elle se compose de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos). La délégation départementale incite les collectivités à déployer des animations avec leurs partenaires associatifs en

Situation et lutte contre le moustique tigre en Charente



santé/environnement. Réservez vite l'exposition en adressant votre demande à ars-dd16-sante-environnement@ars.sante.fr

Chiffres clés sur les enjeux et la situation en Charente

Surveillance du moustique en Charente en 2025 :

- **35 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **65 signalements citoyens** reçus dont **30 expertisés**, via la veille citoyenne
- **21 enquêtes entomologiques** réalisées à la suite de ces signalements
- **20 nouvelles communes colonisées en 2025**, 63 depuis 2019

Surveillance épidémiologique dans la Charente en 2025 :

- **8 cas importés** d'arboviroses déclarés
- **16 cas autochtones de Chikungunya**
- **14 prospections** réalisées sur les lieux fréquentés par les cas.



Point de situation en Charente-Maritime

Evolution de l'implantation du moustique tigre : où en est-on ?

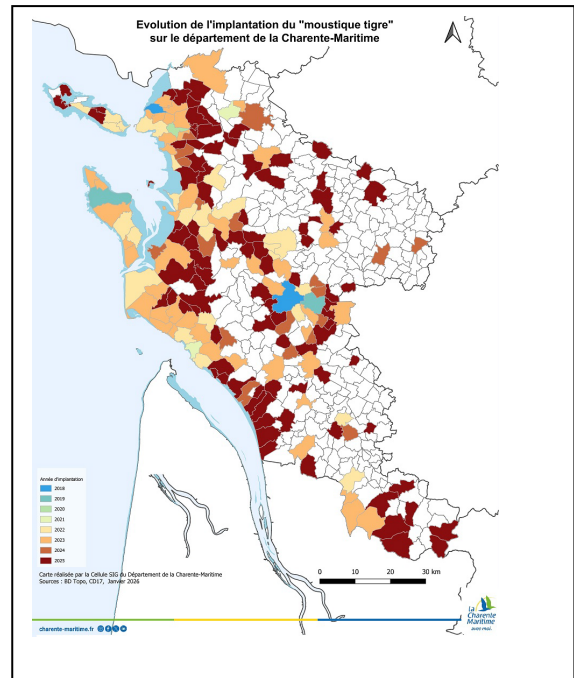
Le moustique tigre est implanté dans le département depuis 2019. Depuis, sa progression est continue.

En 2025 :

- **190 communes sont désormais colonisées**
- soit **41 %** des communes,
- représentant **près de 80 % de la population** départementale.

Depuis, son aire d'implantation s'étend rapidement à l'ensemble du département.

92 communes supplémentaires ont été classées colonisées en 2025 grâce aux actions de surveillance et aux signalements citoyens.



Source : Conseil départemental 17 - Marché ARS NA 2024M002040

Bilan de la situation épidémiologique 2025 : une année marquante (chiffres : SILAV, bilan de la saison 2025)

L'année 2025 a été marquée par un nombre élevé de cas importés de chikungunya et par des premières circulations de transmissions autochtones de cette maladie dans le département.

42 cas d'arboviroses déclarés

Parmi les personnes ayant séjourné en Charente-Maritime :

- **32 cas importés** (principalement chikungunya et dengue)
- **10 cas autochtones de chikungunya**, contractés localement

Les cas importés dépendent fortement de la situation épidémique dans le monde. L'année 2025 a été marquée par une forte circulation du chikungunya dans plusieurs pays tropicaux.

Enquêtes et actions menées

- **32 enquêtes entomologiques** autour des lieux fréquentés par les cas
- **36 traitements anti-vectoriels** réalisés lorsque la présence du moustique était confirmée

Ces interventions visent à **empêcher une transmission locale** lorsque des cas importés ou autochtones sont détectés.

Organisation de la surveillance et de la lutte anti-vectorielle

L'ARS Nouvelle-Aquitaine pilote la surveillance sanitaire et la lutte anti-vectorielle.

En Charente-Maritime, cette mission est assurée sur le terrain par :

Le Conseil départemental 17, opérateur public chargé du réseau de pièges, des prospections, des enquêtes de terrain et des traitements si nécessaire.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans la Charente-Maritime



Un réseau d'environ 50 pièges actifs d'avril à novembre Implantés dans :

- les hôpitaux du département,
- l'aéroport et le grand port maritime de La Rochelle,
- un site de stockage de pneumatiques,
- des communes où le moustique avait été détecté la saison précédente.

Les relevés montrent :

- une **saison d'activité qui s'allonge**, d'avril jusqu'à novembre ;
- un **pic habituel dans notre département en août-septembre-octobre**.

Des contributions citoyennes qui en 2025 ont été de **268 signalements de particuliers** reçus :

- dont **171** provenant de communes déjà colonisées,
- et **71 enquêtes** déclenchées à la suite de ces signalements.

La plateforme nationale <https://signalement-moustique.anses.fr> complétée par l'application *iMoustique* déployée par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime sont des outils essentiels.

Information et mobilisation sociale : un enjeu de santé publique

L'ARS mène chaque année des actions de sensibilisation :

- l'organisation d'un webinaire régionale annuel sur le moustique tigre (cf. documents et replay sur le site du Graine Nouvelle-Aquitaine : <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/information-ressource/173-moustique-tigre.html>)
- la distribution de documents d'information et de sensibilisation aux bons gestes contre le « moustique tigre » ont été réalisées aux habitants dans le cadre des enquêtes entomologiques et des prospections autour des cas importés et autochtones d'arboviroses.
- La mise à disposition auprès des collectivités d'une exposition « Sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZition » : destinée au grand public, cette exposition est adaptée aux petits espaces. Composée de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos), l'ARS incite les collectivités à déployer à utiliser cette exposition lors d'animations en lien avec le domaine de la santé ou de l'environnement avec leurs partenaires associatifs.
- la mise en ligne en 2025 de la plateforme dédiée aux collectivités à l'adresse suivante : <https://moustique-tigre-collectivites-nouvelleaquitaine.fr/>
- la mise à disposition de communiqué de presse et un dossier de presse régional sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main, ...) et bien d'autres informations <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-5>.

Il est vraiment important de rappeler que chacun, à son niveau, a un rôle à jouer pour limiter la prolifération de cette espèce par des gestes simples mais indispensables :

- **supprimer l'eau stagnante** (seaux, arrosoirs, coupelles, récupérateurs...)
- **couvrir ou ranger** les contenants extérieurs
- **entretenir** les gouttières et regards
- **signaler** toute présence suspecte

Collectivités, entreprises et particuliers sont tous concernés.

Situation et lutte contre le moustique tigre en Corrèze



Point de situation en 2025

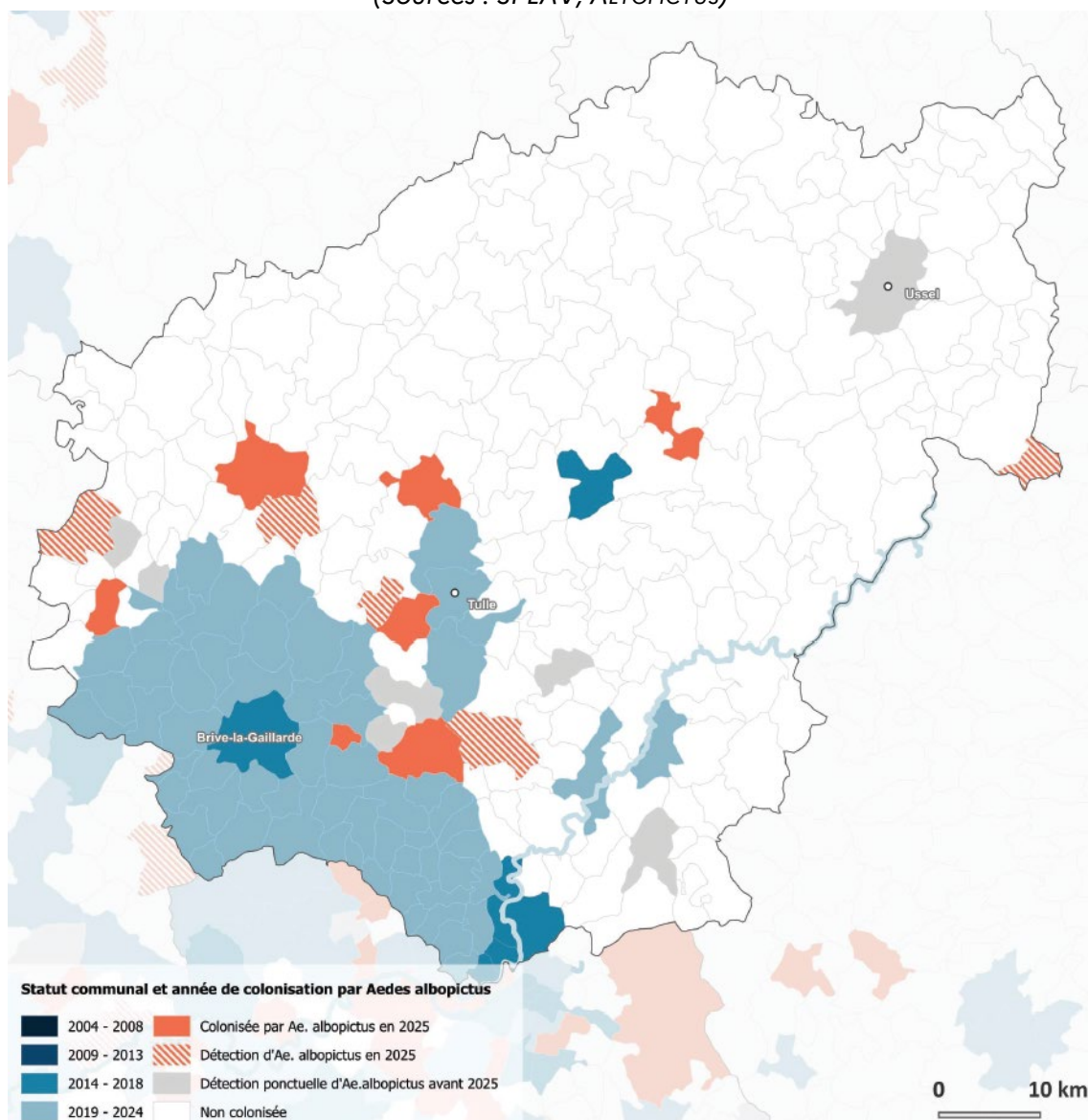
Evolution de l'implantation du moustique tigre en Corrèze

Le moustique tigre poursuit sa progression dans le département de la Corrèze. En 2025, sept nouvelles communes ont été colonisées portant à 74 le nombre de communes colonisées (données janvier 2026). 61 % de la population totale de la Corrèze est donc confronté à ce moustique.

Le classement des communes comme « colonisées » se fait après analyse entomologique mais le moustique tigre est très probablement présent dans d'autres communes non répertoriées à ce jour. L'extension du moustique est inévitable et l'ensemble des communes de Corrèze sera, à terme, colonisée à des densités plus ou moins importantes en fonction de l'efficacité des actions de luttes locales.

Historique de la colonisation du département par le moustique tigre (Aedes albopictus)

 (Sources : SI-LAV, ALTOPICTUS)



Situation épidémiologique 2025 dans le département de la Corrèze

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Corrèze, **dix personnes ayant contracté une de ces maladies virales (appelées également arbovirose) à la suite d'un voyage ont été prises en charge par les services de l'ARS en 2025**. La gestion de ces cas a donné lieu à la réalisation de **dix enquêtes environnementales et douze enquêtes entomologiques** autour des lieux qu'ils avaient fréquentés. Ces enquêtes ont entraîné, cette année, la réalisation de trois traitements de lutte anti-vectorielle sur les communes de Tulle, Beynat et Le Pescher en juin 2025 (versus 1 traitement à Brive-la-Gaillarde en 2024 ; 2 traitements en août 2022 sur les communes de Brive-la-Gaillarde et de Malemort et 0 traitement en 2023).

Pour l'année 2025, et pour la première fois dans le département de la Corrèze, **17 cas autochtones** ont également été dénombrés, avec un foyer de transmission localisé à Brive-la-Gaillarde. Il s'agit de personnes ayant contracté le chikungunya et ne présentant pas de notions de voyages. Afin d'éviter une propagation du virus plus large, sept sessions de traitements ont été organisées par les services de l'ARS, soit l'équivalent de 23 traitements adulticides, entre le 17 septembre et le 13 octobre 2025. L'aide des mairies pour le bon déroulé des opérations a été à chaque fois précieuse.

Comme elle l'a fait depuis 2020, l'ARS assurera au printemps 2026 **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses

L'ARS assure la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains (si nécessaire). Dans le territoire de la Corrèze, **Altopictus et Qualyse sont les opérateurs privés en charge de cette mission** de surveillance du moustique et de la réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché passé avec l'ARS.

En Corrèze, la surveillance en 2025 s'est traduite par le déploiement d'un **réseau de 27 pièges pondoires** (39 pièges avec le redéploiement) par ces opérateurs pendant la saison active du moustique, d'avril à novembre, sur :

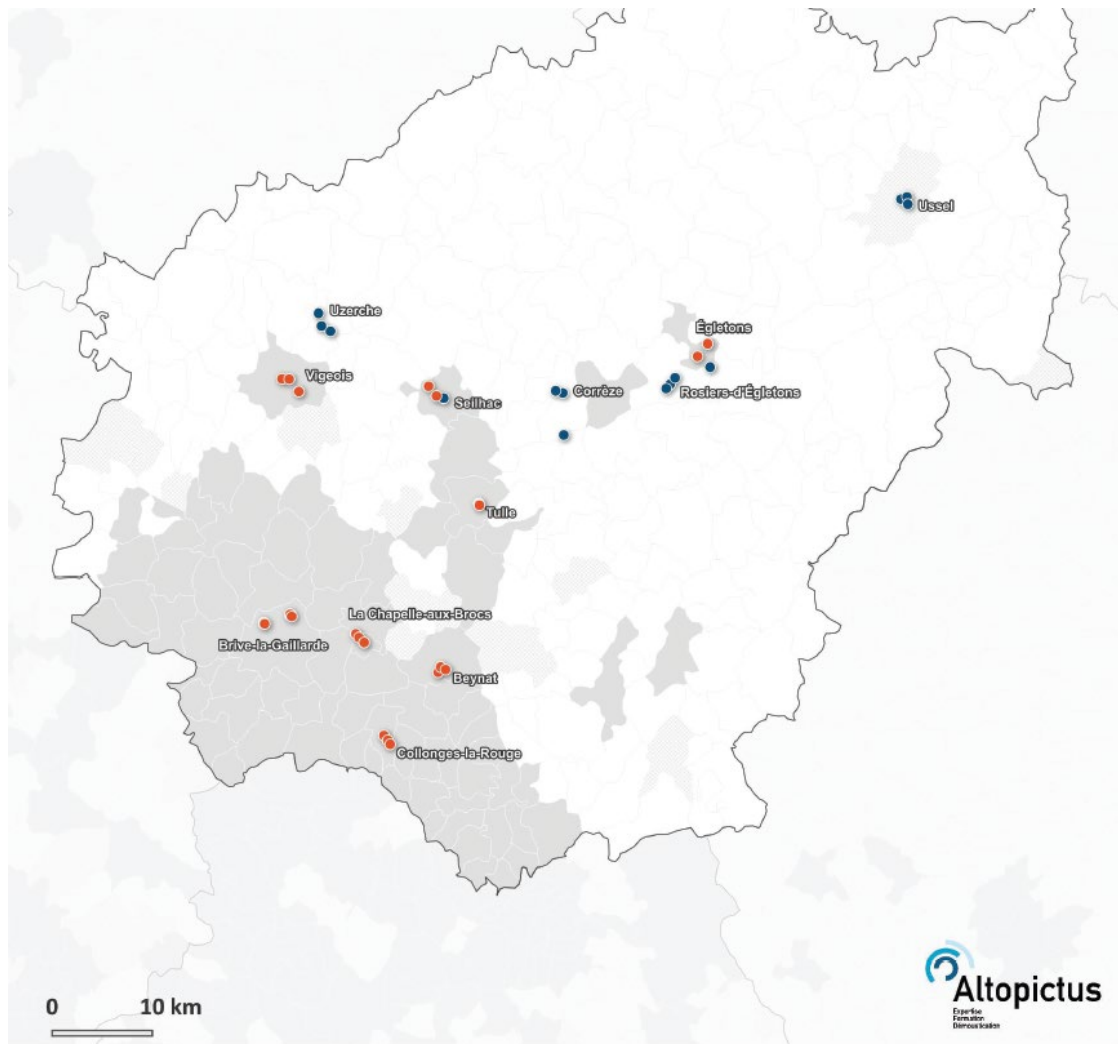
- 9 communes : Beynat, La Chapelle-aux-Brocs, Corrèze, Egletons, Rosiers-d'Egletons, Seilhac, Ussel, Uzerche, Vigeois (3 pièges par commune) ;
- 3 sites sensibles : le centre hospitalier de Brive, la clinique des Cèdres, également à Brive, ainsi que le centre hospitalier de Tulle (3 pièges chacun) ;
- 1 site touristique : la commune de Collonges-la-Rouge (3 pièges).

35% des pièges ont été toujours négatifs (principalement ceux situés en Haute-Corrèze).

Environ un tiers des relevés de 2025 sont positifs avec un pic d'œufs comptabilisés au mois de septembre.

Situation et lutte contre le moustique tigre en Corrèze

Résultats de la surveillance par pièges pondoirs en 2025 dans le département
(source : QUALYSE, réalisation : ALTOPICTUS).



Statut des communes

- Non colonisée par *Ae. albopictus*
- Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
- Colonisée par *Ae. albopictus*

Résultats des pièges

- Piège toujours négatif en 2025
- Piège positif au moins une fois en 2025

Type de piège

- Piège à imago
- Piège pondoir

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (<https://signalement-moustique.anses.fr>).

En Corrèze, **38 signalements de particuliers** ont été réalisés au cours de la saison 2025. Sur ces 38 signalements, 27 l'ont été depuis des communes colonisées et 11 ont conduit à des investigations complémentaires. Sur les **11 signalements expertisés** par Qualyse, 10 correspondaient à *Aedes albopictus*. Ils provenaient de communes voisines de communes déjà colonisées excepté un signalement isolé positif sur la commune de Bort-les-Orgues.

Pour les communes qui ne sont pas encore officiellement colonisées par le moustique tigre, chaque citoyen est invité à signaler le moustique tigre sur le site internet suivant :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Situation et lutte contre le moustique tigre en Corrèze



La participation citoyenne est restée plutôt faible tout au long de la saison, mais a connu un fort pic au mois d'août. Cette tendance reste plus ou moins similaire aux années passées avec un pic de signalements généralement situé en juillet, août ou septembre.

Information et mobilisation sociale

En 2025, plusieurs actions ont été mises en œuvre sur le territoire de la Corrèze :

- une **formation à destination des communes** le 13 mai 2025. Les communes de Lanteuil, Naves, Saint-Julien-Maumont, Ligneyrac, Noailhac, Saint-Cernin de Larche, Brive et Végennes ont ainsi été formées ;
- une deuxième **formation, toujours à destination des communes** le 20 mai 2025. Les communes de Lissac-sur-Couze, Nespouls, Saint-Aulaire, Brignac-la-Plaine, Saint-Pantaléon-de-Larche, Laguenne-sur-Avalouze, Mansac et Tulle ont ainsi été formées.
- une mise à disposition de l'**exposition « sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZZition »** aux communes de Donzenac, Varetz, Saint-Aulaire et Brive, ainsi qu'à Haute-Corrèze Communauté. Destinée au grand public, cette exposition est mise à disposition des collectivités, soit par prêt, soit par acquisition. Elle se compose de 9 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos). Il est possible de réserver cette exposition en adressant une demande à ars-dd19-sante-environnement@ars.sante.fr.
- un **webinaire d'information sur le moustique tigre et les enjeux de la lutte anti-vectorielle** organisée par le Conseil Territorial de Santé de la Corrèze, le 10 juillet 2025 à destination des professionnels de santé ;
- à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, un **webinaire d'une journée intitulé "Moustique tigre : ne baissons pas les bras ! Maintenir la mobilisation sociale dans la durée "** qui s'est déroulé, le 16 octobre 2025. L'ensemble des présentations et synthèses de cette journée sont disponibles sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine :

<https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/information-ressource/173-moustique-tigre.html>

De nouvelles actions d'information, de sensibilisation et de formation seront organisées en 2026.

Le communiqué de presse et le dossier de presse régional sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main, ...) et bien d'autres informations encore ! <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>

Chiffres clés sur les enjeux et la situation en Corrèze

Surveillance du moustique en Corrèze en 2025 :

- **27 pièges pondoires** répartis sur le département
- **11 signalements citoyens** reçus et expertisés au cours de la saison, via la veille citoyenne
- **7 nouvelles communes colonisées soit 74 communes colonisées à ce jour ; 61% de la population officiellement confrontée à ce moustique.**

Surveillance épidémiologique en Corrèze en 2025 :

- **3 cas importés de dengue** (dont 1 de passage dans le département) et **7 cas importés de chikungunya** (dont 4 cas de passage dans le département) gérés ;
- **1 foyer de 17 cas autochtones de chikungunya** centré autour de la ville de Brive ;
- **12 enquêtes entomologiques ;**
- **26 traitements de démoustication à visée sanitaire.**

Perspectives 2026 :

Maintien de la surveillance renforcée et opération de sensibilisation et de formation des élus et du personnel communal sur les territoires nouvellement colonisés.

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses en Creuse en 2025

Depuis 2018, l'ARS met en place, chaque année, un programme de surveillance entomologique des moustiques vecteurs de maladies humaines, tels que les moustiques *Aedes albopictus* (moustique tigre). Des mesures de prospections entomologiques et d'opérations de lutte anti-vectorielle sont également appliquées si nécessaire.

Pour la Creuse, l'ARS a confié ces missions à Qalyse et Altopictus, organismes privés et habilités, via un marché public. Le Laboratoire TERANA, également habilité, intervient en sous-traitance de Qalyse pour une partie des missions (surveillance active et passive dans le département).

La surveillance dite « active » en 2025 s'est traduite, dans le département, par le déploiement d'un réseau de 21 pièges pondoirs pendant la saison d'activité du moustique, de mai à novembre, sur 6 communes dont les 3 communes les plus peuplées du Département : Guéret (placés aux alentours du Centre Hospitalier de Guéret, zone sensible), Aubusson et La Souterraine (3 pièges par commune). Les autres communes étant Crozant, Genouillac et Bourgneuf.

Résultats des pièges relevés en 2025 - Creuse

Tous les pièges sont relevés une fois par mois jusqu'à leur retrait.

En 2025, ce sont 168 relevés qui ont été réalisés, tous négatifs.



La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne dite « surveillance passive ». Un site internet permet à tout citoyen de signaler et de faire identifier un spécimen suspect. Cette action citoyenne permet de compléter les actions mises en place. Rendez-vous sur :

<https://signalement-moustique.anses.fr/>

Dans la Creuse, 1 **signalement de particulier** a été réalisé au cours de la saison 2024. Aucun signalement ne s'est avéré **positif**.

En 2026, plusieurs actions de sensibilisation, notamment pour promouvoir la plateforme de signalement citoyen, seront réalisées.

Situation épidémiologique 2025 dans le département de la Creuse (chiffres : Santé publique France)

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Creuse, 0 **cas d'arbovirose ont été signalés en 2025**

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.

Chiffres clés sur les enjeux et la situation en Creuse

Surveillance du moustique en Creuse en 2025 :

- **21 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **1 signalement citoyen** reçu et expertisé au cours de la saison 2025, via la veille citoyenne.

Surveillance épidémiologique en Creuse en 2025 :

- **0 cas importé** en 2025
- **0 cas autochtone** de passage dans le département en 2025

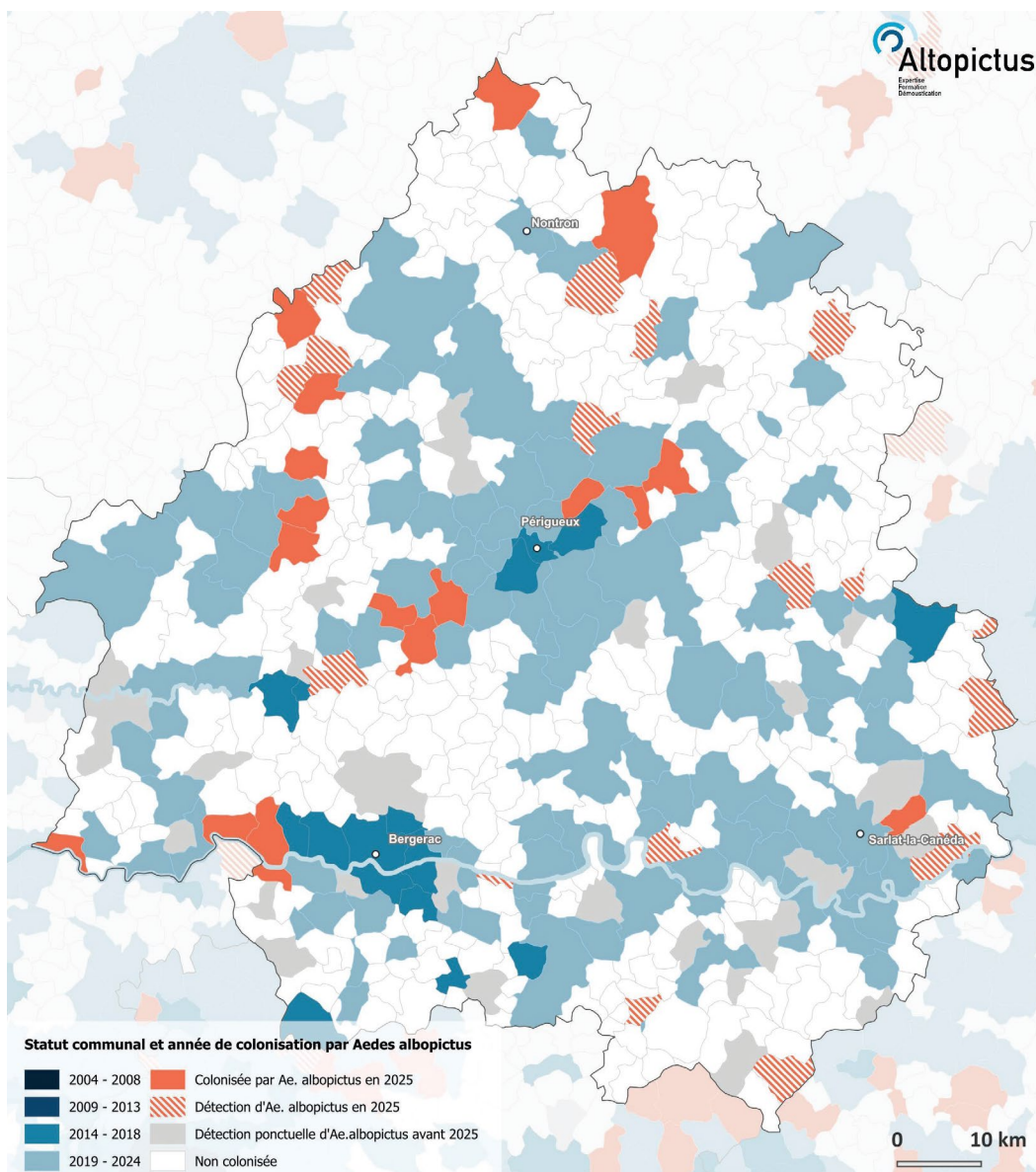
Perspectives 2026 :

Maintien de la surveillance active et opération de sensibilisation et d'information auprès des élus et du personnel communal et hospitalier sur les territoires où sont posés les pièges. Promotion active de la plateforme de signalement citoyen.

Point de situation en Dordogne en 2025

Evolution de l'implantation du moustique tigre en Dordogne

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) poursuit sa progression en Nouvelle-Aquitaine. En Dordogne, il est implanté depuis 2015 et son expansion se poursuit chaque année. En 2025, 18 nouvelles communes ont été colonisées. Le département comptabilise 139 communes officiellement colonisées sur 503 impactant 68% de la population départementale. Ce classement se fait après analyse entomologique (surveillance présentée ci-après) mais le moustique tigre est probablement présent dans des communes non encore officiellement colonisées. L'extension du moustique est inévitable et l'ensemble des communes de Dordogne sera, à terme, colonisée à des densités plus ou moins importantes en fonction de l'efficacité des actions de lutte locale.



Carte 1 : Année 2025 - localisation des communes officiellement colonisées par année de colonisation

Risques sanitaires et situation épidémiologique 2025 en Dordogne

Potentiellement vecteur de la dengue, du chikungunya ou du Zika (arboviroses¹), le moustique tigre présente un risque pour la santé publique. Ces maladies apparaissent lorsque des personnes reviennent infectées de zones où ces virus circulent. Ces personnes se font piquer par le moustique *Aedes albopictus* qui transmet à son tour le virus lors de piqûres. C'est pourquoi L'Agence régionale de Santé en lien avec Santé Publique France réalise une surveillance épidémiologique de ces maladies afin de pouvoir intervenir rapidement et éviter le départ d'épidémies.

Le nombre de cas d'arboviroses importées (chikungunya, dengue et Zika) enregistrés en France métropolitaine varie principalement en fonction de la situation épidémiologique dans les zones où ces maladies circulent habituellement, comme dans les départements et régions d'outre-mer.

En France hexagonale, en 2025, 809 cas autochtones de Chikungunya ont été détectés et 30 cas autochtones de Dengue. Pour la première fois, le département de Dordogne a été concerné par des transmissions autochtones plus particulièrement la commune de Bergerac comptabilisant 103 cas autochtones de chikungunya déclarés. Il s'agit du second foyer le plus important de France, après celui d'Antibes (141 cas) et du premier foyer d'ampleur de transmission vectorielle autochtone² recensée en Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce contexte, la prévention est le levier le plus important et nécessite une implication de tous pour limiter la prolifération du moustique tigre. En effet, réduire la densité de l'insecte vecteur réduit la probabilité de piqûres et de transmission autochtone.

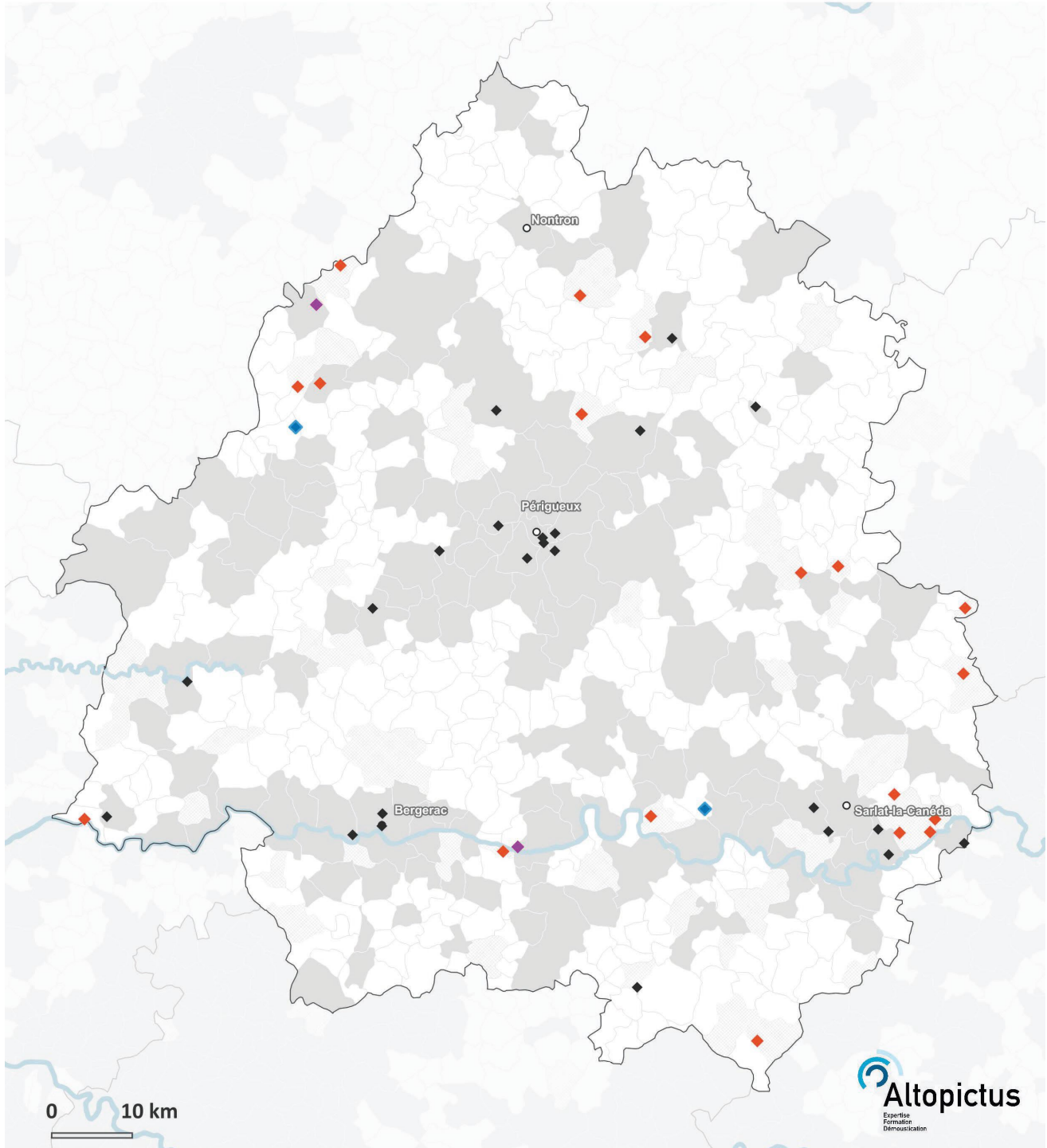
Organisation de la surveillance du moustique tigre en Dordogne

L'ARS Nouvelle-Aquitaine surveille la progression de l'implantation du moustique tigre, via l'installation d'un réseau de pièges pondoirs de surveillance et d'une plateforme de signalement par les citoyens. Cette surveillance est mise en place du 1^{er} avril au 30 novembre, période d'activité du moustique tigre.

En Dordogne, un réseau de 77 pièges pondoirs a été déployé en 2025. Les pièges ont été installés sur 26 communes non connues comme colonisées : Angoisse, Busserolles, Champagnac-et-Fontaines, Champniers-et-Reilhac, Cherval, Cornille, Gardonne, Grignols, Lamothe-Montravel, Le Fleix, Montrem, Saint-Jory-de-Chalais, Saint-Léon-sur-l'Isle, Saint-Martin-de-Ribérac, Saint-Pierre-d'Eyraud, Saint-Saud-Lacoussière, Sarlat-la-Canéda, Sarliac-sur-l'Isle, Savignac-les-Églises, Siorac-de-Ribérac, Verteillac, Villeteureix ainsi qu'à l'aéroport de Bergerac : point d'entrée du territoire au sens du Règlement sanitaire international (2 pièges) et dans les 4 établissements de santé (3 pièges par site) : clinique Francheville (Périgueux) et centres hospitaliers de Périgueux, de Bergerac et de Sarlat.

Tous les pièges sont « relevés » et expertisés 1 fois par mois jusqu'à leur retrait (2 fois par mois pour le site de l'aéroport de Bergerac). Lorsque la commune est classée colonisée, les pièges sont redéployés sur une autre commune. Les relevés positifs sont majoritaires en 2025, mais en baisse par rapport à 2024 passant ainsi de 64 % à 51 %.

Situation et lutte contre le moustique tigre en Dordogne

Statut des communes

- Non colonisée par *Ae. albopictus*
- Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
- Colonisée par *Ae. albopictus*

Signalements citoyens

- Signalement négatif
- Signalement positif *Aedes albopictus*
- Signalement classé sans suite
- Signalement non traité

Carte 2 : Signalements citoyens reçus en 2025 en Dordogne (Source : SI-LAV, LDAR 24)

Communes « colonisées »

Une commune est considérée colonisée si au moins un des trois critères suivants est rempli :

- des œufs de moustique tigre sont observés sur 3 relevés successifs d'un piège pondoir ;
- la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

En 2025, les 18 nouvelles communes de Dordogne colonisées par *Aedes albopictus* sont : Busserolles, Champagne-et-fontaine, Cornille, Gardonne, Grignols, Lamothe-Montravel, Le Fleix, Montrem, Saint-Léon-sur-l'Isle, Saint-Martin-de-Ribérac, Saint-Pierre-d'Eyraud, Saint-Saud-Lacoussière, Sainte-Nathalène, Sarliac-sur-l'Isle, Savignac-les-Eglises

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

En 2025, 23 signalements citoyens ont fait l'objet d'une analyse par le LDAR 24 (laboratoire d'analyses départemental) et *Altopictus*, dont 83% sont positifs. Ce résultat est en hausse par rapport à 2024 qui comptabilisait 13 signalements dont 6 positifs en *Aedes albopictus*.

Information et mobilisation sociale

Afin d'accompagner les communes dans leur compétence de lutte antivectorielle, 2 formations à destination des référents communaux ont été réalisées en 2025 sur les sites des centres hospitaliers de Vauclaire et sur la commune de Thiviers. Un webinaire a également été organisé le 12 mai à destination des collectivités de Dordogne et des campings du département.

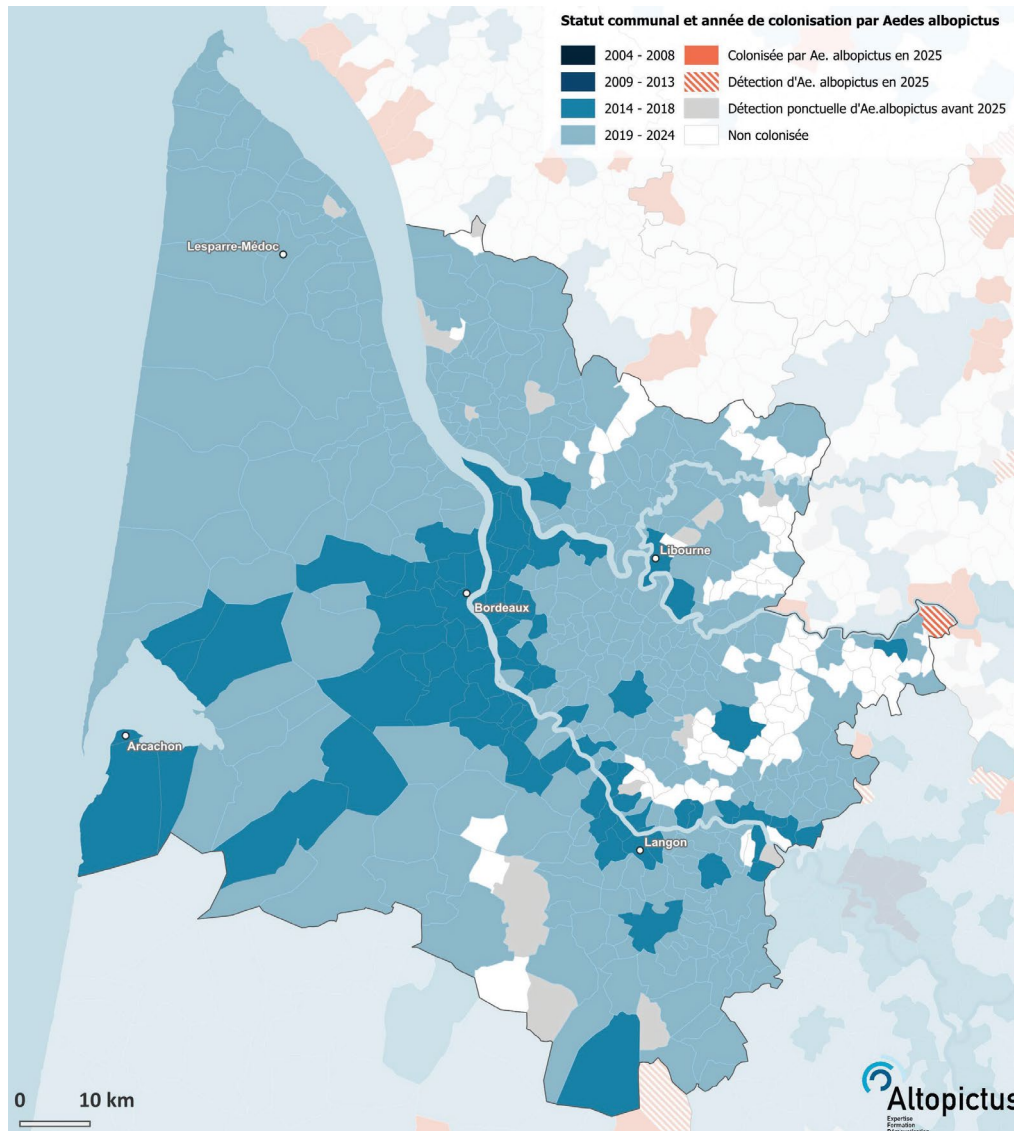
De nouvelles actions d'information, de sensibilisation et de formation seront organisées en 2026 notamment une formation à destination des centres hospitaliers disposant d'un service d'urgence ainsi qu'un webinaire départemental à destination des élus le 21 avril.

Le communiqué de presse et le dossier de presse régional sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main...) et bien d'autres informations ! <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>

Point de situation Gironde en 2025

Evolution de l'implantation du moustique tigre en Gironde

Depuis 2012, la Gironde est classée en département « colonisé » par le moustique tigre suite au constat de son implantation confirmée sur la commune de Pessac. Son aire d'implantation s'est étendue progressivement et atteint au moins 439 communes en 2025 (soit 82% des 534 communes de Gironde), comme présenté dans la carte ci-dessous. Sa présence dans les autres communes n'est pas encore confirmée, mais elle est souvent déjà bien réelle sur la grande majorité du territoire.



Historique de colonisation du département de la Gironde par *Aedes albopictus* (sources SI-LAV, ALTOPICTUS)

Une commune est considérée comme colonisée par le moustique tigre si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- des œufs de moustique tigre sont observés sur 3 relevés successifs d'un piège pondoir ;
- la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

En 2025, aucune nouvelle commune n'a été classée colonisée. Une commune avec détection ponctuelle a toutefois été comptabilisée.

Situation épidémiologique 2025 dans le département de la Gironde

(chiffres : Santé Publique France, bilan de la saison 2025)

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika, via le système de déclaration obligatoire.

Dans le département de la Gironde, **61 cas importés de dengue et 69 cas importés de chikungunya ont été signalés en 2025, entre le 1^{er} mai et le 30 novembre. 3 cas autochtones de dengue et 6 cas autochtones de chikungunya** ont également été signalés.

Ces cas ont donné lieu à 121 enquêtes entomologiques autour des lieux qu'ils ont fréquentés et 110 traitements de lutte anti-vectorielle ont été mis en œuvre.

Comme les années précédentes, l'ARS assurera au printemps 2026 l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Organisation de la surveillance du moustique tigre en Gironde

L'ARS Nouvelle-Aquitaine surveille la progression de l'implantation du moustique tigre, via l'installation d'un réseau de pièges de surveillance, d'avril à novembre, et via une plateforme de signalement par les citoyens.

En Gironde, un **réseau de 70 pièges pondoirs actifs** a été déployé en 2025, sur les sites stratégiques suivants :

- 12 établissements de santé (3 pièges par établissement) ;
- un site sensible : le MIN (Marché d'Intérêt National) de Bordeaux ;
- deux points d'entrée du territoire en application du règlement sanitaire international : le Grand Port Maritime de Bordeaux et l'Aéroport de Bordeaux Mérignac ;

Tous les pièges ont été « relevés » et expertisés au moins une fois par mois jusqu'à leur retrait.

Au total, 100% de ces pièges ont été positifs au moins une fois en 2025 (cf. carte ci-après).

Situation et lutte contre le moustique tigre En Gironde



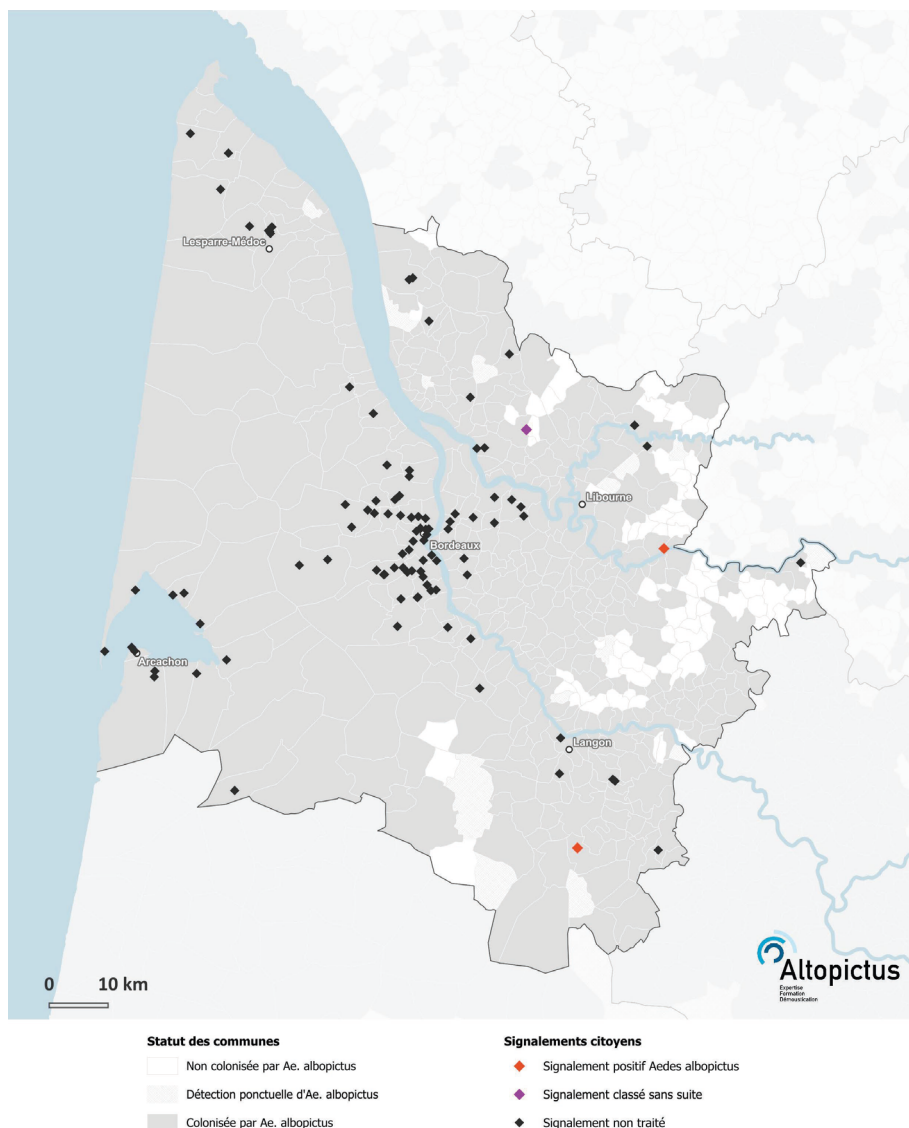
Résultat de la surveillance par pièges pondoirs en 2025 dans le département de la Gironde (source : ALTOPICTUS)

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne : <https://signalement-moustique.anses.fr>

En 2025, 101 signalements ont été réalisés par les citoyens en Gironde (cf. carte ci-après pour leur répartition géographique). Sur ces 101 signalements, 98 ont été effectués depuis des communes d'ores et déjà connues comme étant colonisées par le moustique tigre, soit 97 % des signalements. La majorité de ces signalements provenait de l'aire urbaine de Bordeaux, très peuplée et très sujette à la nuisance provoquée par *Aedes albopictus*. Une autre partie des signalements provenait du bassin d'Arcachon, plus touristique.

3 signalements ont été reçus depuis des communes non colonisées et ont été expertisés. 2 d'entre eux correspondaient au moustique tigre.

En 2025, ce sont les mois de juillet et août qui ont généré le plus de signalements, début de la période où la nuisance ressentie était la plus forte.



Signalements citoyens reçus en 2025 dans le département de la Gironde (source : ALTOPICTUS)

Information et mobilisation sociale

Des formations à destination des référents communaux en charge de la lutte contre le moustique tigre peuvent être programmées en Gironde en 2026, pour leur conférer les moyens de mobiliser leurs concitoyens et de mettre en œuvre les bonnes pratiques sur leur territoire. En complément, les collectivités territoriales peuvent désormais bénéficier d'une offre de formation via le CNFPT.

En Sud-Gironde, l'association l'Auringleta située à Fargues a mis en place en 2025, avec le soutien de l'ARS, des **séances de sensibilisation** destinées au grand public ainsi que des animations à destination des enfants sur la lutte contre les moustiques tigre.

Dans le cadre des Contrats Locaux de Santé de Bordeaux Métropole et du Pays BarVal, en collaboration avec l'ARS, la fédération de pêche de Gironde a développé l'**exposition itinérante "Sensibilisation au moustique tigre"**. Cette exposition, gérée par la fédération de pêche de Gironde, peut être mise en place sur les communes de Gironde qui en font la demande. Celles-ci peuvent même en acquérir une reproduction, dans un format adapté à tout type d'espace public.

Situation et lutte contre le moustique tigre En Gironde



Le Manuel de défense du moustique tigre, outil pédagogique destiné aux enseignants et élèves du cycle 3 (CM1/CM2 et 6^{ème}) développé en partenariat avec Cap Science, est mis à disposition gratuitement à l'ensemble des enseignants qui en font la demande auprès de Cap science. <https://lemoustiquetigre.fr/>

Un webinaire d'une journée "Moustique Tigre : ne baissons pas les bras ! Maintenir la mobilisation sociale dans la durée », animé par l'association Graine Nouvelle-Aquitaine, s'est déroulé le 16 octobre 2025. L'ensemble des documents relatifs à ce webinaire (contenus, synthèses graphiques, ...) est disponible sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine : [Moustique tigre - GRAINE Nouvelle-Aquitaine \(graine-nouvelle-aquitaine.fr\)](https://graine-nouvelle-aquitaine.fr/). Ce site met également à disposition des outils de lutte contre le moustique tigre, avec des solutions concrètes.

De nouvelles actions d'information, de sensibilisation et de formation seront organisées en 2026.

Le communiqué de presse et le dossier de presse régional sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main, ...) et bien d'autres informations encore ! <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>

Point de situation dans le département des Landes - Bilan 2025

Evolution de l'implantation du moustique tigre

Depuis 2015, Les Landes sont classées en département « colonisé » par le moustique tigre (*Aedes albopictus*) suite au constat de son implantation dans plusieurs communes du département. Son aire d'implantation s'étend progressivement et **atteint 231 communes fin 2025** comme présenté dans la carte ci-dessous (soit 71 % des communes landaises (327) ; 93 % de la population habite une commune colonisée). Sa présence dans les autres communes n'est pas encore confirmée, mais elle est souvent déjà bien réelle sur la grande majorité du territoire.

L'extension du moustique est inévitable et l'ensemble des communes des Landes seront très vraisemblablement, à terme, colonisées à des densités plus ou moins importantes en fonction de l'efficacité des actions de luttes locales.

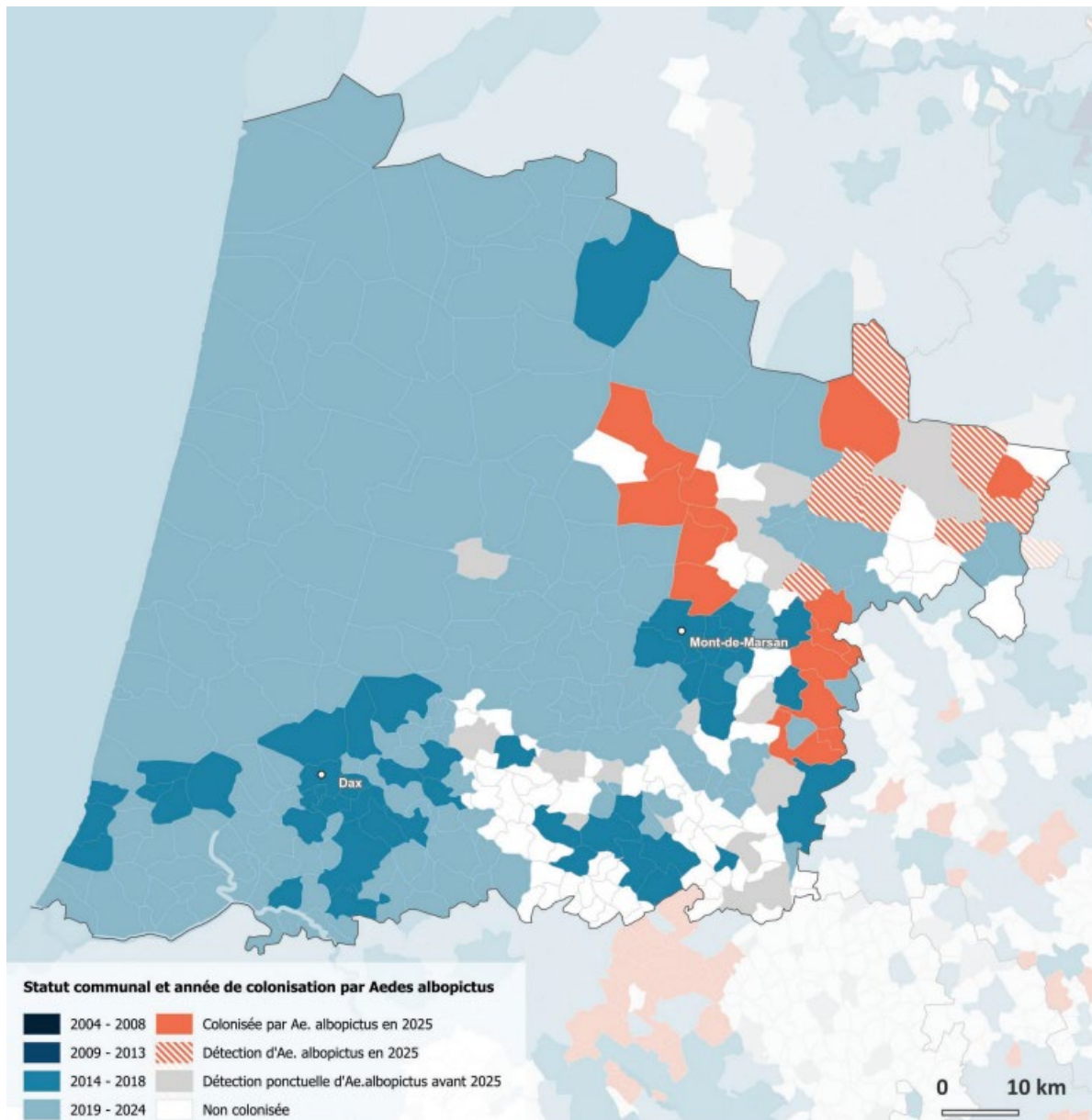


Figure 1 : Historique de colonisation du département Landes par *Aedes Albopictus* (Sources : SI-LAV, Altopictus)

Communes classées colonisées en 2025

Une commune est classée comme « colonisée » par *Aedes albopictus* si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- des œufs sont observés sur 3 relevés successifs d'un même piège pondoir ;
- la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

15 nouvelles communes landaises sont classées comme colonisées par le moustique tigre en 2025 suite à des prospections effectuées dans le cadre d'enquêtes de classement dans 29 communes. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

Nouvelles communes landaises (15) classées colonisées par le moustique tigre en 2025 :

COMMUNE
ARTHEZ-D'ARMAGNAC
BAUDIGNAN
BELIS
BOURRIOT-BERGONCE
BROCAS
CANENX-ET-REAUT
CAZERES-SUR-L'ADOUR
LE FRECHE
HONTANX
LABRIT
LUSSAGNET
MAILLERES
MONTEGUT
PERQUIE
SAINT-AVIT

8 communes landaises, présentées dans le tableau ci-dessous, ont fait l'objet, par ailleurs, d'une détection ponctuelle de moustiques tigre, sans que cela puisse faire l'objet d'un classement en communes colonisées.

Communes landaises (8) avec détection du moustique tigre en 2025 (non colonisées) :

COMMUNE
HERRE
LACQUY
LUBBON
MAILLAS
MAILLÈRES
RIMBEZ-ET-BAUDIETS
SAINT-GOR
VIELLE-SOUBIRAN



Liste des communes landaises colonisées avant 2025 :

COMMUNES COLONISÉES AVANT 2025			
AIRE-SUR-L'ADOUR	GAAS	MOLIETS-ET-MAA	SAINT-LON-LES-MINES
AMOU	GABARRET	MOMUY	SAINT-MARTIN-DE-HINX
ANGOUME	GAILLERES	MONSEGUR	SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
ANGRESSE	GAMARDE-LES-BAINS	MONT-DE-MARSAN	SAINT-MARTIN-D'ONEY
ARENGOSSE	GAREIN	MONTFORT-EN-CHALOSSE	SAINT-MICHEL-ESCALUS
ARGELOUSE	GARREY	MONTGAILLARD	SAINT-PANDELON
ARSAGUE	GASTES	MORCENX-LA-NOUVELLE	SAINT-PAUL-EN-BORN
ARTASSENX	GELoux	MOUSCARDES	SAINT-PAUL-LES-DAX
AUREILHAN	GOOS	MOUSTEY	SAINT-PERDON
AURICE	GOURBERA	MUGRON	SAINT-PIERRE-DU-MONT
AZUR	GOUSSE	NARROSSE	SAINT-SEVER
BASCONS	GRENADE-SUR-L'ADOUR	OEYREGAVE	SAINT-VINCENT-DE-PAUL
BAS-MAUCO	HABAS	OYRELUY	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
BEGAAR	HAGETMAU	ONDRES	SAINT-YAGUEN
BELHADE	HASTINGUES	ONESSE-LAHARIE	SAMADET
BELUS	HAUT-MAUCO	ORIST	SANGUINET
BENESSE-LES-DAX	HERM	ORTHEVIELLE	SARBAZAN
BENESSE-MAREMNE	HEUGAS	ORX	SAUBION
BENQUET	HINX	OSSAGES	SAUBRIGUES
BEYLONGUE	HORSARRIEU	OUSSE-SUZAN	SAUBUSSE
BIARROTTE	JOSSE	OZOURT	SAUGNAC-ET-CAMBRAN
BIAS	LABASTIDE-D'ARMAGNAC	PARENTIS-EN-BORN	SAUGNACQ-ET-MURET
BIAUDOS	LABATUT	PAYROS-CAZAUTETS	SEIGNOSSE
BISCARROSSE	LABENNE	PEY	SERRES-GASTON
BOUGUE	LABOUHEYRE	PEYREHORADE	SEYRESSE
BOURDALAT	LAGLORIEUSE	PISSOS	SIEST
BRETAGNE-DE-MARSAN	LALUQUE	POMAREZ	SOLFERINO
BUANES	LAMOTHE	PONTENX-LES-FORGES	SOORTS-HOSSEGOR
CAGNOTTE	LATRILLE	PONTONX-SUR-L'ADOUR	SORDE-L'ABBAYE
CALLEN	LE LEUY	PORT-DE-LANNE	SORE
CAMPAGNE	LE SEN	POUILLON	SORT-EN-CHALOSSE
CAMPET-ET-LAMOLERE	LE VIGNAU	POYARTIN	SOUPROSSE
CANDRESSE	LENCOUACQ	PRECHACQ-LES-BAINS	SOUSTONS
CAPBRETON	LEON	RENUING	TALLER
CARCARES-SAINTE-CROIX	LESGOR	RETJONS	TARNOS
CARCEN-PONSON	LESPERON	RION-DES-LANDES	TARTAS
CASSEN	LEVIGNACQ	RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY	TERCIS-LES-BAINS
CASTELNAU-CHALOSSE	LINXE	ROQUEFORT	TETHIEU
CASTEL-SARRAZIN	LIPOSTHEY	SABRES	TILH
CASTETS	LIT-ET-MIXE	SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX	TOSSE
CAUNA	LOUER	SAINT-BARTHELEMY	TOULOUZETTE
CAUNEILLE	LÛE	SAINT-CRICQ-CHALOSSE	TRENSACQ
CERE	LUGLON	SAINT-CRICQ-DU-GAVE	UCHACQ-ET-PARENTIS
CLASSUN	LUXEY	SAINT-CRICQ-VILLENEUVE	UZA
CLERMONT	MAGESCQ	SAINTE-COLOMBE	VICQ-D'AURIBAT
COMMENSACQ	MANO	SAINTE-EULALIE-EN-BORN	VIELLE-SAINT-GIRONS
COUDURES	MANT	SAINTE-MARIE-DE-GOSSE	VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS
DAX	MAZEROLLES	SAINT-ETIENNE-D'ORTHE	VILLENEUVE-DE-MARSAN
DONZACQ	MEES	SAINT-GEIN	YCHOUX
DUMES	MEILHAN	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	YGOS-SAINT-SATURNIN
ESCALANS	MESSANGES	SAINT-JEAN-DE-LIER	YZOSSE
ESCOURCE	MEZOS	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	-
ESTIBEAUX	MIMBASTE	SAINT-JULIEN-EN-BORN	-
EUGENIE-LES-BAINS	MIMIZAN	SAINT-JUSTIN	-
FARGUES	MISSON	SAINT-LAURENT-DE-GOSSE	-

Situation épidémiologique 2025 dans le département des Landes :

L'Agence régionale de Santé surveille, conjointement avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika qui sont des maladies à déclaration obligatoire (MDO), afin de pouvoir intervenir rapidement et éviter ou enrayer le départ d'épidémies.

Les moustiques tigres présents en métropole sont sains, c'est-à-dire non porteurs de virus. Ils peuvent, cependant, se contaminer s'ils piquent une personne atteinte d'une maladie telle que la dengue, contractée lors d'un séjour dans une zone à risques (tropiques, ...) et la transmettre ensuite à l'Homme, à l'occasion d'une pique.

Lorsqu'un cas de ces maladies est signalé par un médecin, l'ARS effectue une enquête pour déterminer les lieux fréquentés par la personne malade et demande à son opérateur de démoustication la réalisation de prospections (enquêtes de terrain) pour déceler la présence de moustiques tigre et mettre en œuvre, si nécessaire, des mesures de lutte, par la suppression des gîtes larvaires et la réalisation de traitements biocides.

Dans le département des Landes, **7 cas importés de dengue et 14 cas importés de chikungunya enregistrés dans les Landes, ont été signalés en 2025, entre le 1er mai et le 30 novembre. 3 cas autochtones de chikungunya enregistrés dans les Landes ont également été signalés.**

Ces cas, ainsi que des cas de passages (9 cas enregistrés hors des Landes ayant néanmoins fréquenté le département), ont donné lieu à 32 enquêtes entomologiques autour des lieux de passage, parmi lesquelles 27 ont mis en évidence la présence de moustiques tigre. 32 traitements de lutte anti-vectorielle ont été mis en œuvre pour éviter l'apparition et l'expansion de transmissions autochtones.

En 2025, pour la première fois, le département des Landes a été concerné par des transmissions autochtones sur le territoire (3 cas).

La prévention est le levier le plus important et nécessite une implication de tous pour limiter la prolifération du moustique tigre. En effet, réduire la densité de l'insecte vecteur réduit la probabilité de piqûres et de transmission autochtone.

Virus du Nil Occidental (West Nile), Usutu

Aucun cas de virus du Nil Occidental « West-Nile) ou d'Usutu n'a été confirmé dans les Landes en 2025.

Les virus West-Nile et USUTU, de la même famille et très proches, circulent essentiellement parmi les oiseaux. Ils peuvent être transmis accidentellement à l'Homme par la piqûre de certains moustiques, principalement les moustiques ornithophiles du genre *Culex*, appelé « moustique commun », présents dans tous les milieux et typiques des marais. Le moustique de genre *Culex* est une espèce endémique, distincte du moustique tigre *Aedes albopictus* qui pique essentiellement au coucher du soleil et durant la nuit, en extérieur et dans les habitations. Les virus WEST-NILE et USUTU ne se transmettent pas de l'Homme aux moustiques, la contamination de l'Homme est une impasse épidémiologique.

Organisation de la surveillance des moustiques tigres

L'ARS Nouvelle-Aquitaine surveille la progression de l'implantation du moustique tigre, via l'installation d'un réseau de pièges de surveillance, d'avril à novembre, et via une plateforme de signalement par les citoyens.

Dans le département des Landes, ces missions sont assurées par la société Altopictus.

Dans les Landes un **réseau de 18 pièges pondoirs** a été déployé en 2025, sur les sites suivants (3 pièges par site) :

- 3 établissements de santé.
- 2 sites touristiques.
- 1 site de stockage de pneus.

Tous les pièges ont été « relevés » et expertisés au moins une fois par mois jusqu'à leur retrait.

Au total, 100% de ces pièges ont été positifs au moins une fois en 2025 (cf. carte ci-après).

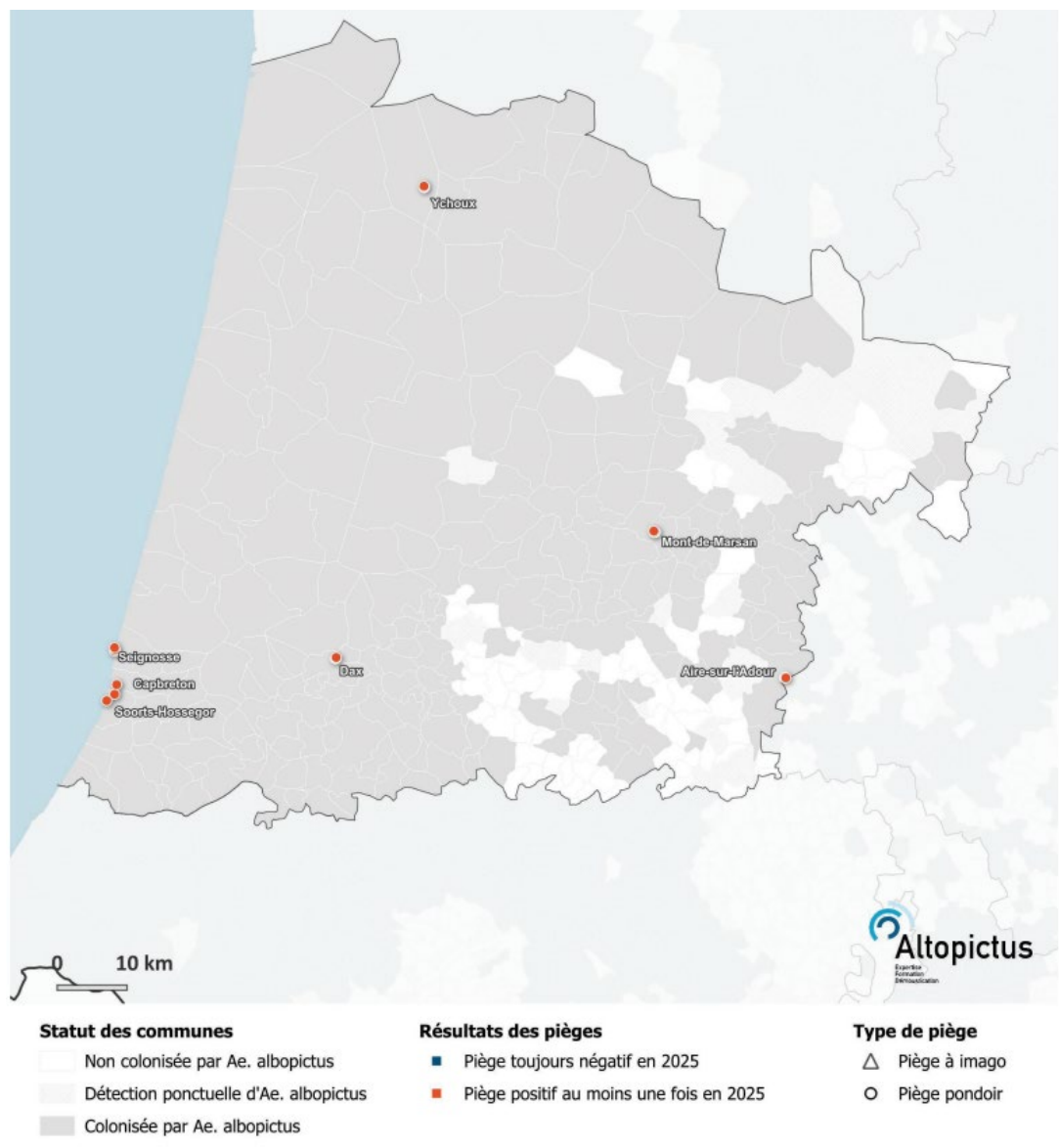


Figure 2 : Résultats de la surveillance par pièges dans les Landes (Source : Altopictus)

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne : <https://signalement-moustique.anses.fr>

En 2025, 47 signalements ont été réalisés par les citoyens dans le département des Landes (cf. carte ci-après pour leur répartition géographique). Sur ces 47 signalements, 44 ont été effectués depuis des communes d'ores et déjà connues comme étant colonisées par le moustique tigre. Parmi les 3 signalements effectués dans des communes non connues pour être colonisées par le moustique tigre, 2 ont permis de détecter sa présence.

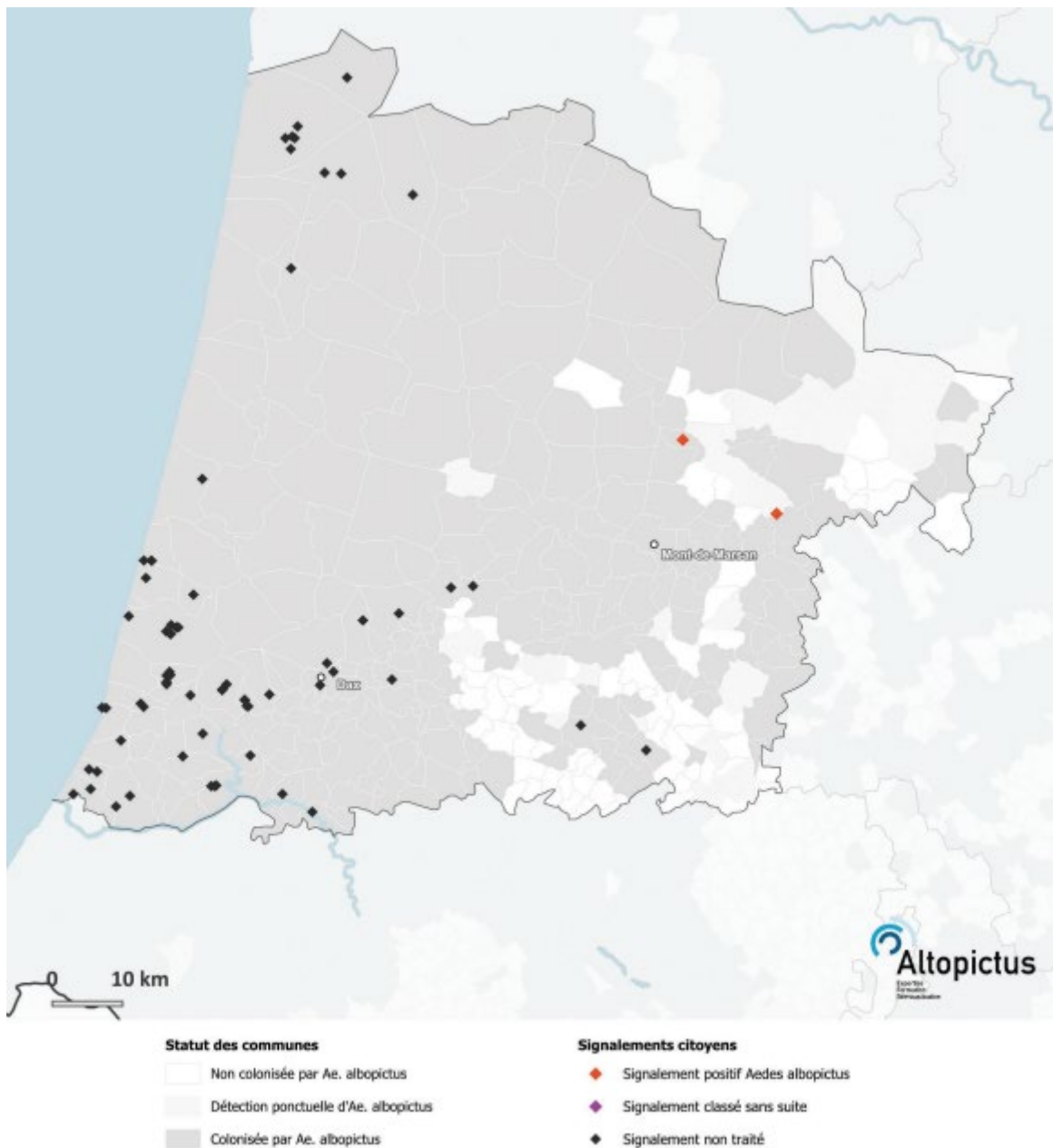


Figure 3 : Signalements citoyens reçus en 2025 dans les Landes (Source : SI-LAV, Altopictus)

Surveillance par enquêtes de classement :

En complément des méthodes de surveillance principales que sont les réseaux de pièges pondoirs et l'identification des signalements citoyens, des enquêtes de classement ont été effectuées en 2025 pour accélérer la connaissance de l'implantation géographique de cette espèce.

Cette méthode a permis d'identifier 15 nouvelles communes landaises comme colonisées par le moustique tigre parmi les 29 communes visitées.

Aucune autre espèce invasive que le moustique tigre n'a été identifiée lors de cette surveillance.

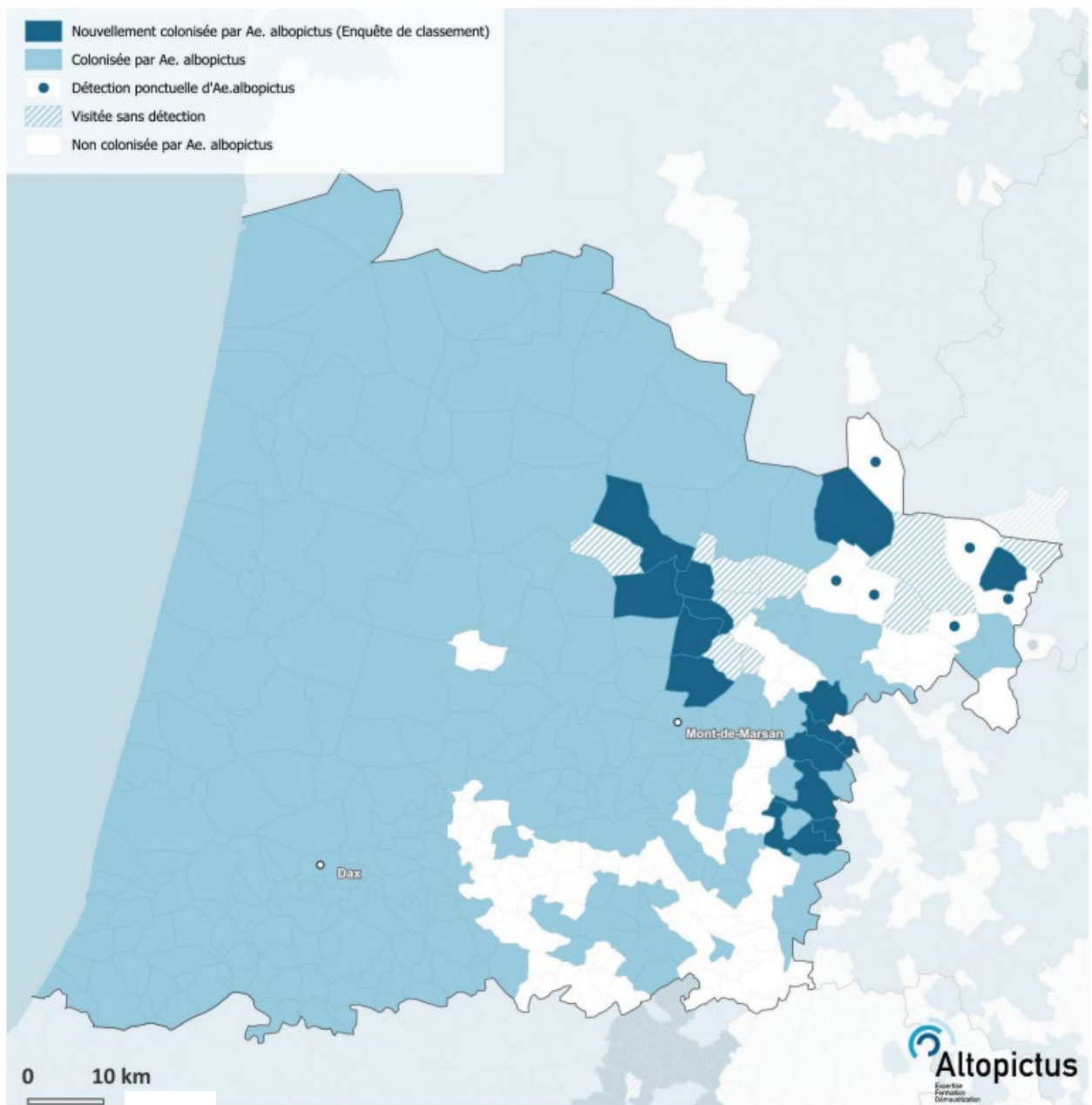


Figure 4 : Résultats des enquêtes de classement réalisées en 2025 dans les Landes (Source : Altopictus)

Information et mobilisation sociale

Des formations (4) et des webinaires (2) à destination des référents communaux en charge de la lutte contre le moustique tigre ont été réalisées dans le département des Landes en 2025, pour leur conférer les moyens de mobiliser leurs concitoyens et mettre en œuvre les bonnes pratiques sur leur territoire.

Un webinaire régional d'une journée "Moustique Tigre : ne baissons pas les bras ! Maintenir la mobilisation sociale dans la durée », animé par l'association Graine Nouvelle-Aquitaine, s'est déroulé le 16 octobre 2025. L'ensemble des documents relatifs à ce webinaire (contenus, synthèses graphiques, ...) est disponible sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine : [Moustique tigre - GRAINE Nouvelle-Aquitaine \(graine-nouvelle-aquitaine.fr\)](https://graine-nouvelle-aquitaine.fr). Ce site met également à disposition des outils de lutte contre le moustique tigre, avec des solutions concrètes.

« L'essentiel à savoir sur le moustique tigre », réalisé en 2023, sous la forme d'une fiche de questions/réponses humoristique de 7 pages est disponible sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Le Manuel de défense du moustique tigre, outil pédagogique destiné aux enseignants et élèves du cycle 3 (CM1/CM2 et 6^{ème}) développé en partenariat avec Cap Science, est mis à disposition gratuitement auprès de l'ensemble des enseignants qui en font la demande auprès de Cap science. <https://lemoustiquetigre.fr/>

L'exposition « Sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZition », prêtée gratuitement aux collectivités, est disponible dans les délégations départementales de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Le communiqué de presse et le dossier de presse régional sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main, ...) et bien d'autres informations encore ! <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>

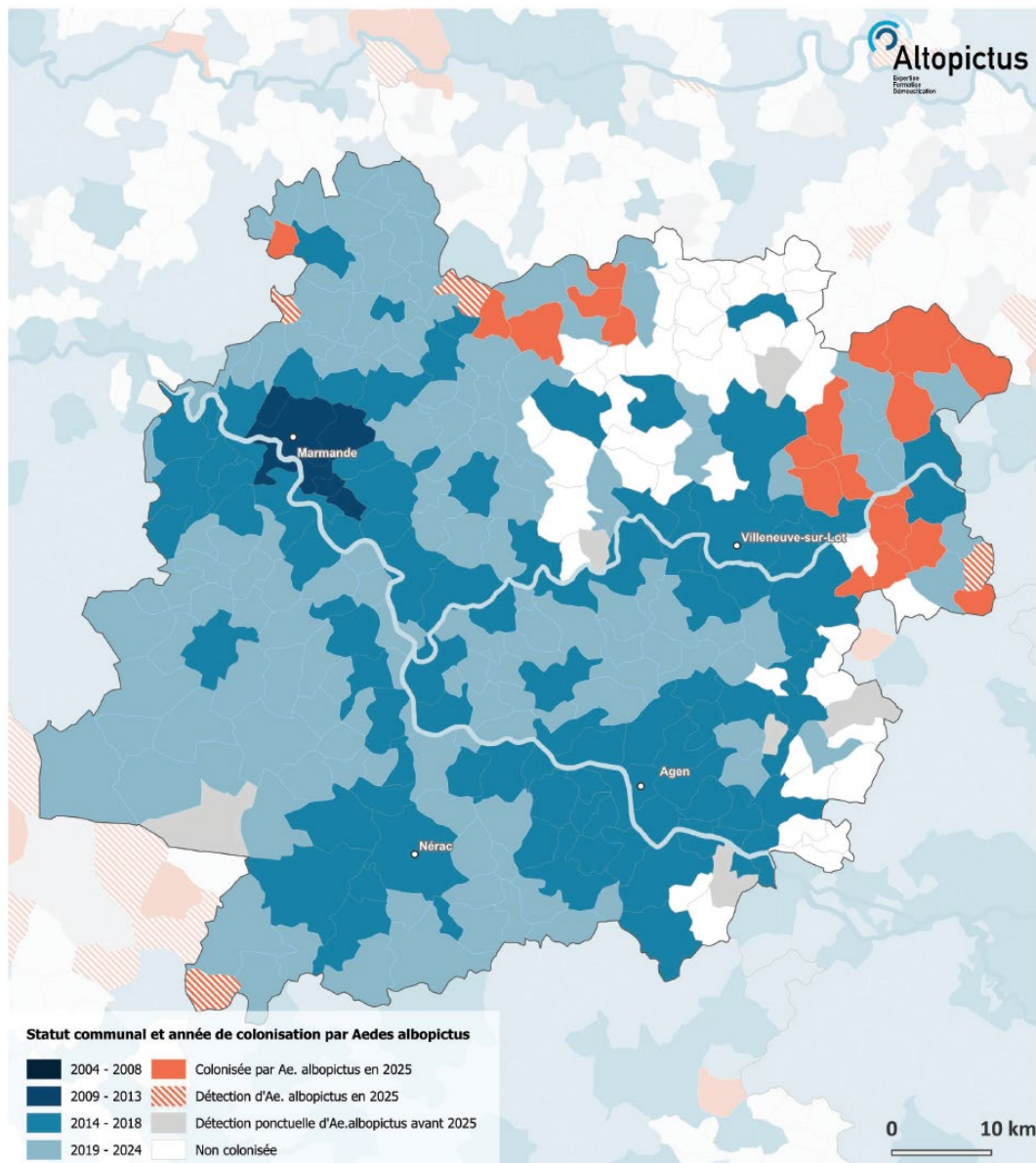




Point de situation dans le Lot-et-Garonne

Evolution de l'implantation du moustique tigre en Lot-et-Garonne

Depuis 2012, le Lot-et-Garonne est colonisé par *Aedes albopictus*. À ce jour, 266 communes (soit 83% des communes du département) sont connues comme colonisées, elles regroupent 95% de la population du département. Cette année, la réalisation d'enquêtes de classement a permis d'actualiser les connaissances vis-à-vis de la véritable répartition d'*Aedes albopictus* dans le département. Une enquête de classement consiste à observer la présence d'*Aedes albopictus* (adulte ou larve) à deux emplacements éloignés de 150 mètres dans une commune non connue comme colonisée.



CARTE 1 : HISTORIQUE DE COLONISATION DU DÉPARTEMENT PAR AEDES ALBOPICTUS (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS)

Situation épidémiologique 2025 dans le département de Lot-et-Garonne (chiffres : Santé publique France, décembre 2025)

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de **Lot-et-Garonne**, **2 cas de dengue ont été signalés, 1 cas de chikungunya et aucun cas de zika ont été signalés en 2025**. En conséquence, après enquête il a été nécessaire d'engager, en 2025, **deux traitements de lutte anti-vectorielle**.

Comme elle l'a fait en 2025, l'ARS assurera au printemps 2026 **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses dans le Lot-et-Garonne pour 2026

L'ARS assure également la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de Lot-et-Garonne, **Altopictus est l'opérateur privé en charge de cette mission** de surveillance du moustique et de la réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché passé avec l'ARS.

Dans le Lot-et-Garonne, un **réseau de 24 pièges pondoirs** est déployé par cet opérateur pendant la saison active du moustique, de mai à novembre, sur :

- 1 site à risque d'importation de vecteurs : le **MIN d'Agen** à Boé (3 pièges)
- 4 sites sensibles : le **CHIC Marmande – Tonneins** à Marmande, le **Pôle de Santé du Villeneuvois** à Villeneuve-sur-Lot, le **Centre hospitalier – Agen/Nérac** à Agen, la **Clinique Esquirol St Hilaire** à Agen/Boé (3 pièges par site)
- 3 sites touristiques : le parc d'attractions **Walygator** à Roquefort, les **thermes de Casteljaloux**, et **Center-Parcs** sur les communes Pindères/Beauziac (3 pièges chacun)

Tous les pièges sont « relevés » et expertisés 1 fois par mois jusqu'à leur retrait.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans le Lot-et-Garonne



Statut des communes

- Non colonisée par *Ae. albopictus*
- Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
- Colonisée par *Ae. albopictus*

Résultats des pièges

- Piège toujours négatif en 2025
- Piège positif au moins une fois en 2025

Type de piège

- Piège à imago
- Piège pondoir

CARTE 2 : RÉSULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIÈGES PONDOIRS EN 2025 DANS LE DÉPARTEMENT (SOURCE : ALTOPICTUS)

À échelle départementale ou supra-communale, afin d'éviter la superposition des points sur la carte 1, l'emplacement des points ne correspond pas toujours à la localisation réelle des pièges. Cela explique pourquoi certains points apparaissent parfois en dehors des limites de la commune dans laquelle ils sont posés. Pour les relevés bimensuels, une seule couleur apparaît et c'est toujours la donnée positive ou négative qui s'affiche en priorité même si un relevé a été perdu. Le point apparaît en noir seulement si les deux relevés n'ont pas été retrouvés.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans le Lot-et-Garonne



La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (<https://signalement-moustique.anses.fr>). Dans le Lot-et-Garonne, aucun signalement citoyen avec demande d'intervention n'a fait l'objet d'une alerte SI-LAV en 2025 (carte 3). Cela représente une baisse par rapport à 2024 qui comptabilisait alors 2 signalements avec demande d'intervention positifs en *Aedes albopictus*. Cela peut s'expliquer par la baisse de la nuisance d'*Aedes albopictus* auprès des populations, l'accoutumance de ces dernières à l'espèce donnant lieu à moins de signalements ou à l'apparition de nombreux dysfonctionnements cette année entre la plateforme signalement-moustique de l'ANSES et le SI-LAV. Il est donc possible que certains signalements n'aient pas été reçus.



CARTE 3 : SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS EN 2025 DANS LE DÉPARTEMENT (SOURCE : ALTOPICTUS)

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans le Lot-et-Garonne



Les Lot-et-Garonnais résidant sur des communes non connues comme colonisées sont vivement incités à adresser leurs signalements de présence de moustique tigre sur cette application afin d'améliorer la connaissance de l'implantation du moustique dans le département. En effet, un classement de la commune en tant que commune colonisée peut être réalisé si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- des œufs de moustique tigre sont observés sur 3 relevés successifs d'un piège pondoir ;
- la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

Comme recommandé par l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique dans son annexe n°2, aucune intervention n'est nécessaire sur le terrain lorsqu'une détection d'*Aedes albopictus* a lieu dans une commune non colonisée située à moins de 30 km du front de colonisation.

Des enquêtes de classement ont été réalisées afin d'affiner en un temps relativement court la connaissance du territoire colonisé par *Aedes albopictus*. Elles ont permis une grande avancée des connaissances sur la répartition géographique d'*Aedes albopictus* dans le département puisque l'intégralité des communes classées colonisées cette année le sont grâce à cette méthode (carte 1).

En 2025, **20 nouvelles communes sont classées colonisées** par *Aedes albopictus* dans le Lot-et-Garonne. Cependant, **4 communes** visitées ont été marquées par une détection d'*Aedes albopictus* sans pour autant que les critères de classement ne soient respectés (AGNAC, MASQUIERES, SAINT-GERAUD, SAINT-PE-SAINT-SIMON).

Information et mobilisation sociale

Un webinaire d'une journée « Moustique tigre : ne baissons pas les bras ! - Maintenir la mobilisation sociale dans la durée », proposé à l'ensemble des acteurs de la région s'est tenu le 16 octobre 2025. La table ronde de la matinée, ouverte à tous, visait à faire l'état des lieux et définir les enjeux de santé publique liés au moustique tigre en Nouvelle-Aquitaine. L'après-midi, constituée de 2 ateliers, visait à des partages d'expériences de collectivités territoriales. Animé par l'association Graine Nouvelle-Aquitaine, avec le concours d'experts, a été suivi par près de 170 participants.

L'ensemble des documents relatifs à ce webinaire (contenus, synthèses graphiques humoristiques, enregistrements...) sont disponibles sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine : <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/information-ressource/173-moustique-tigre.html>

Une formation « Référénts communaux » à destination des agents d'Albret Communauté, organisée par Altopictus, s'est tenue à Nérac le 6 mai 2025 et a réuni 12 participants.

En complément, 5 stands passants organisés par l'association *Au fil des Séounes* et financés par l'ARS se sont tenus sur différents sites du département afin de sensibiliser la population.

Il est prévu en 2026 de reconduire les stands passants et de sensibiliser la population à l'échelle des communes et des communautés de communes.

Chiffres clés sur les enjeux et la situation dans le Lot-et-Garonne

Surveillance du moustique dans le Lot-et-Garonne en 2025 :

- **24 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **Aucun signalement citoyen** expertisé au cours de la saison 2025, via la veille citoyenne
- **20 nouvelles communes colonisées en 2025 grâce aux enquêtes de classement**

Surveillance épidémiologique dans le Lot-et-Garonne en 2025 :

- **3 cas importés** de dengue, chikungunya ou zika déclaré en 2025

Perspectives 2025 :

Travail en collaboration avec les établissements sensibles, poursuivre les enquêtes de classement dans les communes non colonisées, accentuer la communication, accentuer la formation et sensibilisation des collectivités/gestionnaires de sites.

Evolution de l'implantation du moustique tigre dans les Pyrénées-Atlantiques en 2025

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, l'implantation du moustique tigre a été constatée en 2015, dans la commune de Moux grâce au dispositif national de veille citoyenne (<https://signalement-moustique.anses.fr/>) et au renforcement de la surveillance entomologique dans cette commune. Depuis 2015, le secteur d'implantation du moustique tigre s'est progressivement étendu dans le département jusqu'à atteindre 254 communes en décembre 2025, soit 46.61% des 545 communes des Pyrénées-Atlantiques, comme présenté dans la carte ci-dessous (cf. Figure 1).

En 2025, ce sont 36 nouvelles communes qui ont été déclarées colonisées dans les Pyrénées-Atlantiques. 85% de la population dans les Pyrénées-Atlantiques est concernée par la présence du moustique tigre soit un nombre d'habitants concernés de 594 552 (population totale des Pyrénées-Atlantiques en 2022, source INSEE, 699 473 habitants).

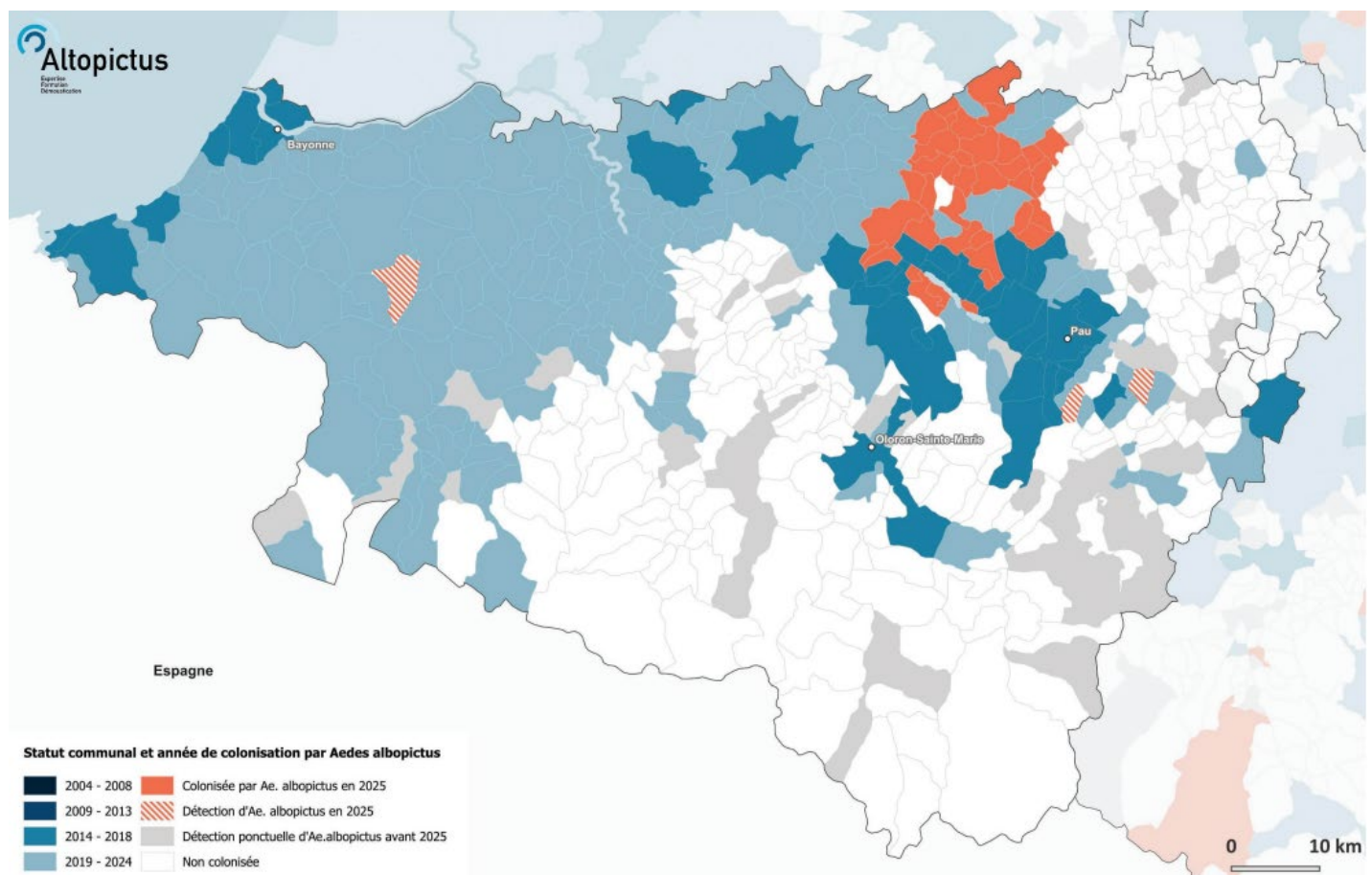


Figure 1 : Historique de colonisation du département des Pyrénées-Atlantiques par Aedes Albopictus (Sources : SI-LAV, Altopictus)

Situation épidémiologique 2025 dans le département des Pyrénées-Atlantiques

L'ARS procède à la surveillance, conjointement avec Santé Publique France, des cas humains de dengue, de chikungunya et de Zika, qui sont des maladies à déclaration obligatoire (MDO). Lorsqu'un cas est repéré par un médecin, l'ARS effectue une enquête pour déterminer les lieux fréquentés par la personne malade et demande à son opérateur de démoustication la réalisation de prospections (enquêtes de terrain) pour mettre en œuvre, si nécessaire, des mesures de lutte contre les moustiques tigres, par la suppression des gîtes larvaires et la réalisation de traitements biocides.

En 2025, entre le 1^{er} mai et le 30 novembre, ont été identifiées :

- 16 personnes atteintes de dengue et 26 personnes atteintes de chikungunya, contaminées à l'étranger,
- 3 personnes atteintes de chikungunya sans notion de voyage à l'étranger (cas autochtones).

Ces cas ont donné lieu à 22 enquêtes entomologiques autour des lieux qu'ils ont fréquentés parmi lesquelles 17 ont mis en évidence la présence de moustiques tigres adultes et ont nécessité la mise en œuvre d'opérations de démoustication ciblées, en raison de risque de transmission épidémique.

Le nombre de cas importés est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre. Ainsi, en 2025, l'épidémie de dengue dans les Amériques (notamment le Brésil) et l'épidémie de chikungunya à La Réunion et à Cuba ont eu un impact conséquent sur le bilan des cas importés en France métropolitaine. En comparaison, sur la même période en 2024, 14 cas importés de dengue ont séjourné dans les Pyrénées-Atlantiques pendant leur période de virémie (période à risque de transmission en cas de pique par un moustique tigre).

Organisation de la surveillance du moustique tigre dans les Pyrénées-Atlantiques

Une surveillance entomologique (des populations de moustiques) est réalisée sur la région par 5 opérateurs missionnés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, cette surveillance est assurée par la société Altopictus, organisme habilité et missionné par un marché public, qui assure également les missions de prospections et de traitements larvicides ou biocides, demandés si nécessaire par l'ARS pour endiguer tout risque épidémique.

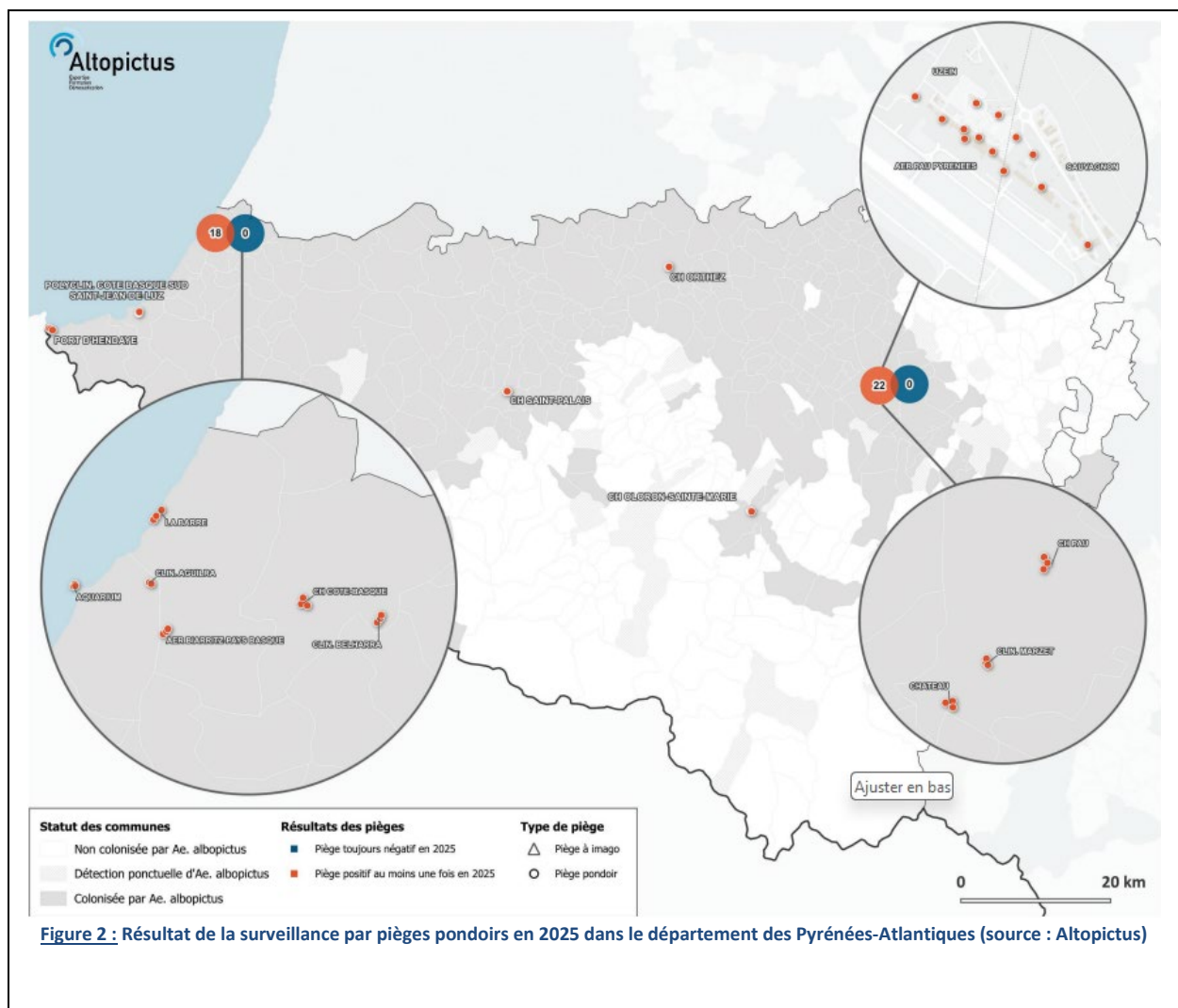
La surveillance a été assurée en 2025 par l'installation d'un réseau de pièges pondoirs, déployé de mai à novembre, période d'activité du moustique tigre. Elle est complétée par l'examen des signalements citoyens effectués sur la plateforme nationale : <https://signalement-moustique.anses.fr/>

1- Réseau de pièges

Un réseau de 55 pièges pondoirs actifs a été déployé en 2025, comprenant des pièges fixes et des pièges mobiles.

- Les pièges fixes ont été installés autour de 9 établissements de santé, 4 sites touristiques et deux points d'entrée du territoire en application du règlement sanitaire international (aéroport de Biarritz et aéroport de Pau/Uzein) ;

- Les pièges mobiles ont été installés dans les communes proches des zones colonisées pour surveiller la progression de l'implantation du moustique tigre dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils ont été redéployés dans d'autres communes, en cas de colonisation avérée dans le courant de l'année.





2- Signalements citoyens

En 2025, du 1^{er} janvier au 30 novembre, 5 signalements effectués dans le département ont été réceptionnés sur la plateforme dédiée. Ces derniers ont été investigués pour identifier le cas échéant de nouvelles communes colonisées par le moustique tigre.

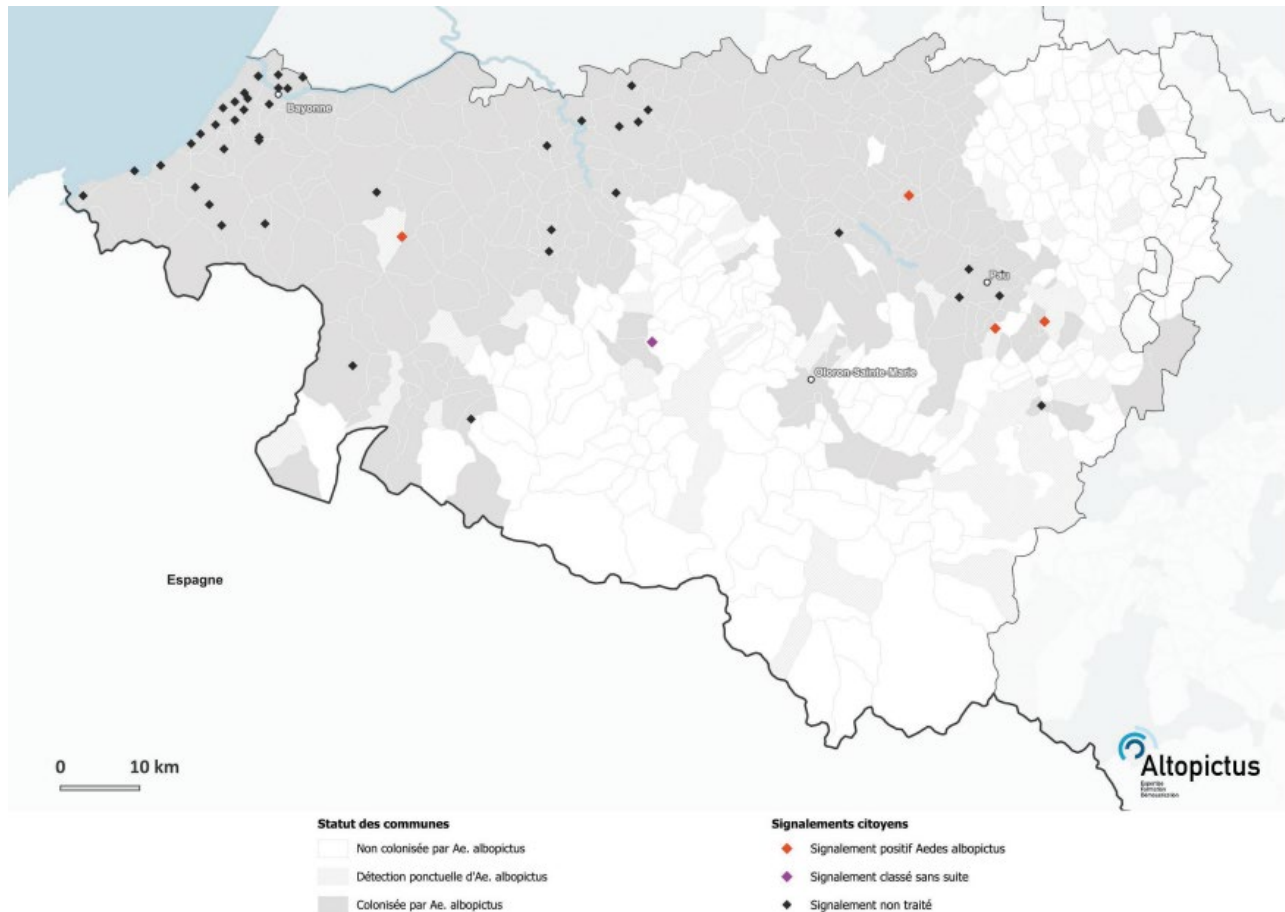


Figure 3 : Signalements citoyens reçus en 2025 dans le département des Pyrénées-Atlantiques (source : Altopictus)

Situation et lutte contre le moustique tigre dans les Pyrénées-Atlantiques



Communes classées colonisées

Une commune est classée comme « colonisée » par *Aedes albopictus* si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- des œufs sont observés sur 3 relevés successifs d'un même piège pondoir ;
- la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

Fin 2025, 254 communes du département sont classées comme colonisées (36 nouvelles communes par rapport à 2024, cf. tableau ci-dessous). En 2025, Altopictus a procédé à des enquêtes de classement afin de compléter les connaissances sur la colonisation du territoire par *Aedes albopictus*. 36 communes ont été classées colonisées sur 38 communes visitées dans le cadre de ces enquêtes de classement.

COMMUNES COLONISÉES EN 2025			
ABIDOS	ABOS	ARGET	AUBIN
BESINGRAND	BEYRIE-EN-BEARN	BOUGARBER	BOUILLON
BOUMOURT	BOURNOS	CABIDOS	CASTEIDE-CANDAU
CASTILLON	CAUBIOS-LOOS	CESCAU	DOAZON
FICHOUS-RIUMAYOU	GAROS	GEUS-D'ARZACQ	LACQ
LARREULE	LONCON	LOUVIGNY	MALAUSSANNE
MERACQ	MIALOS	MORLANNE	OS-MARSILLON
PIETS-PLASENCE-MOUSTROU	POMPS	SEBY	SERRES-SAINTE-MARIE
SIROS	TARSACQ	UZAN	VIELLENAVE-D'ARTHEZ

Liste des communes colonisées avant 2025

COMMUNES COLONISÉES AVANT 2025			
ABITAIN	BIZANOS	LABASTIDE-CEZERACQ	OUSSE
AGNOS	BONLOC	LABASTIDE-MONREJEAU	OZENX-MONTESTRUCQ
AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN	BONNUT	LABASTIDE-VILLEFRANCHE	PARDIES
AHETZE	BORDES	LABETS-BISCAY	PAU
AICIRITS-CAMOU-SUHAST	BOUCAU	LABEYRIE	POEY-DE-LESCAR
AINHOA	BRISCOUS	LACADEE	PONTACQ
AMENDEUIX-ONEIX	BURGARONNE	LACARRE	POURSIUGUES-BOUCOUE
AMOROTS-SUCCOS	BUROS	LAGOR	PUYOO
ANDREIN	BUSSUNARITS-SARRASQUETTE	LAHONCE	RAMOUS
ANGLET	BUSTINCE-IRIBERRY	LAHONTAN	SAINT-BOES
ANHAUX	CAMBO-LES-BAINS	LAHOURCADE	SAINT-CASTIN
ARANCOU	CAME	LANNEPLAA	SAINT-DOS
ARBERATS-SILLEGUE	CARO	LANTABAT	SAINT-ESTEBEN
ARBONNE	CARRESSE-CASSABER	LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	SAINT-ETIENNE-DE-BAIGORRY
ARBOUET-SUSSAUTE	CASTAGNEDE	LARRESSORE	SAINT-FAUST
ARBUS	CASTEIDE-CAMI	LARRIBAR-SORHAPURU	SAINT-GIRONS-EN-BEARN
ARCANGUES	CASTETIS	LECUMBERRY	SAINT-GLADIE-ARRIVE-MUNEIN
ARESSY	CASTETNER	LEREN	SAINT-JEAN-DE-LUZ
ARGAGNON	CIBOURE	LESCAR	SAINT-JEAN-LE-VIEUX
ARMENDARITS	COARRAZE	L'HOPITAL-D'ORION	SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
ARNEGUY	CUQUERON	LONS	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE

Situation et lutte contre le moustique tigre dans les Pyrénées-Atlantiques



AROUÉ-ITHOROTS-OLHAIBY	DENGIN	LOUBIENG	SAINT-MARTIN-D'ARROSSA
ARRAUTE-CHARRITTE	DOMEZAIN-BERRAUTE	LOUHOSSOA	SAINT-MEDARD
ARTHEZ-DE-BEARN	ESCOS	LUCQ-DE-BEARN	SAINT-MICHEL
ARTIGUELOUVE	ESPELETTE	LUXE-SUMBERRAUTE	SAINT-PALAIS
ARTIX	ESPIUTE	MACAYE	SAINT-PE-DE-LEREN
ARUDY	ESTOS	MASLACQ	SAINT-PEE-SUR-NIVELLE
ARZACQ-ARRAZIGUET	ETCHARRY	MASPARRAUTE	SAINT-PIERRE-D'IRUBE
ASCAIN	GABAT	MAULEON-LICHARRE	SALIES-DE-BEARN
ASSAT	GAN	MAZERES-LEZONS	SALLES-MONGISCARD
ATHOS-ASPIS	GARINDEIN	MAZEROLLES	SALLESPISSIE
AUSSEVIELLE	GARRIS	MEHARIN	SAMES
AUTERRIVE	GELOS	MESPLEDE	SARE
AUTEVIELLE-SAINT-MARTIN-BIDÉREN	GER	MOMAS	SARPOURENX
AYHERRE	GUETHARY	MONEIN	SAULT-DE-NAVAILLES
BAIGTS-DE-BEARN	GUICHE	MONT	SAUVAGNON
BALANSUN	GUINARTHE-PARENTIES	MONTAGUT	SAUVELADE
BARDOS	HAGETAUBIN	MONTARDON	SAUVETERRE-DE-BEARN
BASSUSSARRY	HALSOU	MORLAAS	SEMEACQ-BLACHON
BAUDREIX	HASPARREN	MOUGUERRE	SERRES-CASTET
BAYONNE	HELETTE	MOURENX	SOURAIDE
BEGUIOS	HENDAYE	NARCASTET	UHART-CIZE
BEHASQUE-LAPISTE	IDRON	NAVARREX	UHART-MIXE
BELLOCQ	IHOLDY	NAY	URCUI
BERENX	ILHARRE	NOGUERES	UREPEL
BERGOUÉY -VIELLENAVE	IRISSARRY	NOUSTY	URRUGNE
BEYRIE-SUR-JOYEUSE	IROULEGUY	OLORON-SAINTE-MARIE	URT
BIARRITZ	ISPOURE	ORAAS	USTARITZ
BIDACHE	ISTURITS	OREGUE	UZEIN
BIDARRAY	ITXASSOU	ORION	UZOS
BIDART	JATXOU	ORRIULE	VIGNES
BIDOS	JAXU	ORSANCO	VILLEFRANQUE
BILLERE	JURANCON	ORTHEZ	VIODOS-ABENSE-DE-BAS
BIRIATOU	LA BASTIDE-CLAIRENCE	OSSERAIN-RIVAREYTE	-
BIRON	LAA-MONDRANS	OSSES	-

Information et mobilisation sociale

Un webinaire d'une journée " Moustique Tigre : ne baissons pas les bras ", proposé à l'ensemble des acteurs de la région s'est tenu le 16 octobre 2025 et animé par l'association Graine Nouvelle-Aquitaine, suivi par 172 participants. Ce webinaire a consisté à faire le point sur la présence du moustique tigre en Nouvelle-Aquitaine et de discuter de la mobilisation sociale pour la lutte contre le moustique tigre, comment l'engager et la maintenir avec un exemple concret d'une action de porte-à-porte dans la lutte contre la prolifération du moustique tigre à Poitiers, dans la matinée, suivie dans l'après-midi de 2 ateliers durant lesquels diverses collectivités territoriales ont partagé leur retour d'expérience de terrain (atelier 1 : comment intégrer la thématique moustique tigre dans les documents cadre de la commune ? et atelier 2 : comment favoriser la mobilisation dans la durée ?).

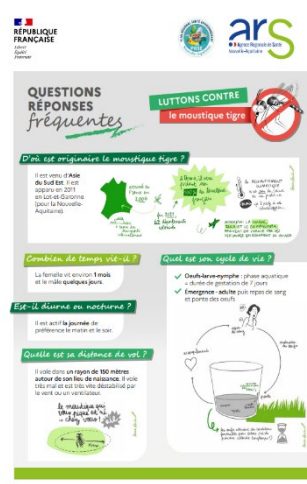
« L'essentiel à savoir sur le moustique tigre » réalisé, en 2023, sous la forme d'une fiche de questions/réponses humoristique de 7 pages est aussi disponible sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine.

« Le manuel de défense du moustique tigre », outil pédagogique destiné aux enseignants et élèves du cycle 3 (CM1/CM2 et 6ème) développé en partenariat avec Cap Science, est mis à disposition gratuitement à l'ensemble des enseignants qui en font la demande auprès de Cap science <https://lemoustiquetigre.fr/>

Situation et lutte contre le moustique tigre dans les Pyrénées-Atlantiques



Le communiqué de presse et le dossier de presse régional sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ainsi que des informations nombreuses et régulièrement enrichies sur le moustique tigre et les arboviroses, destinées au grand public, aux collectivités et aux professionnels de santé (dont le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main...) <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>,



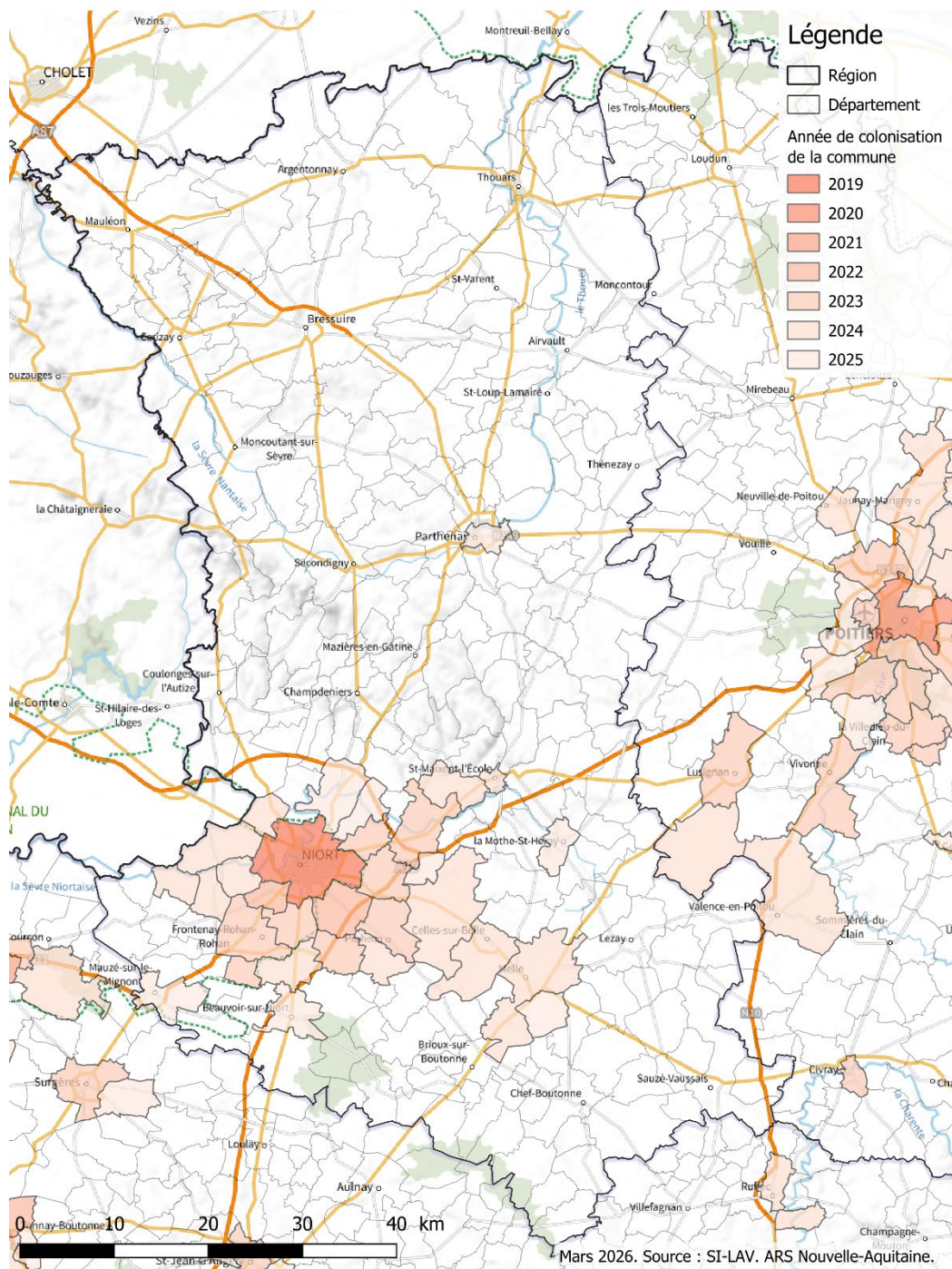
Mise à disposition de l'exposition « Sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZZition », gratuitement par prêt, auprès des collectivités. Destinée au grand public, elle se compose de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos) et est adaptée aux petits espaces. La délégation départementale des Pyrénées-Atlantiques incite les collectivités à déployer des animations avec leurs partenaires associatifs en santé/environnement.

Communiqué de Presse
LUTTE CONTRE
le moustique tigre 
Dans les Deux-Sèvres

Evolution de l'implantation du moustique tigre dans les Deux-Sèvres en 2025

Les Deux-Sèvres sont confrontés au moustique tigre, du fait d'une implantation sur Niort depuis août 2019. Si, depuis, sa présence peut être détectée sporadiquement dans d'autres cantons, il s'implante principalement dans le Niortais et a commencé en 2024 à atteindre le Mellois et le Haut-Val de Sèvre.

Situation de la colonisation du moustique tigre au 1er janvier 2026



Communiqué de Presse

LUTTE CONTRE le moustique tigre Dans les Deux-Sèvres



Aujourd'hui, 31 communes des Deux-Sèvres sont connues comme étant colonisées par le moustique tigre, soit 12 % des communes du département (4 % fin 2023).

Sur le plan démographique, la population résidant au sein des communes colonisées est de 149 305 habitants dans un département qui en compte environ 367 951 (populations légales 2022, Insee), soit 40 %. Fin 2023, ce taux était de 25 %.

Situation épidémiologique 2025 en Deux-Sèvres (source : Santé publique France, Octobre 2025)

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire). Dans les Deux-Sèvres, 11 cas importés¹ de dengue ont été signalés en 2025 entre le 1^{er} mai et le 30 novembre. Cela fait suite à 7 cas sur la même période en 2024, 5 en 2023 et une saison 2022 sans cas d'arboviroses déclaré dans le département.

Aussi, les Deux-Sèvres ont également été confrontés à 11 cas importés de Chikungunya en 2025 entre le 1^{er} mai et le 30 novembre, sans aucun cas les années 2020 à 2024.

Enfin, la Nouvelle-Aquitaine a connu cette saison 2025 les premiers cas autochtones² de Dengue et de Chikungunya avec respectivement 1 et 17 foyers (concentration de cas pouvant laisser à une origine commune), dont un foyer de chikungunya en agglomération Niortaise.

Organisation de la surveillance du vecteur et des arboviroses en Deux-Sèvres

L'ARS assure également la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. En Deux-Sèvres, Altopictus et Qualyse sont les opérateurs en charge de cette mission de surveillance du moustique et de la réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché public passé avec l'ARS.

Dans le département, un réseau de 30 pièges pondoirs est déployé chaque année par ces opérateurs pendant la saison active du moustique, de mai à novembre. Il est réparti sur des communes susceptibles de voir s'implanter le moustique (tels que Parthenay, Thouars, Faye l'Abbesse, etc.) ainsi que sur 3 sites sensibles dont des centres hospitaliers ou polycliniques.

Cette année, l'investigation autour des cas d'arboviroses importés, a permis de confirmer l'absence de situation à risque de diffusion de la maladie. En conséquence, aucune opération de traitement insecticide en Deux-Sèvres n'a été nécessaire pour ces cas importés. En revanche, 2 opérations de traitement ont dû être réalisées pour le foyer autochtone Deux sévriens de Chikungunya.

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (<https://signalement-moustique.anses.fr>). En 2025, 17 signalements réalisés par les Deux sévriens ont été analysés. Pris en charge par Qualyse, 11 d'entre eux ont permis de confirmer la présence du moustique tigre. Ce résultat est en baisse par rapport à 2023 qui comptabilisait alors 43 signalements citoyens traités dont 33 positifs en *Aedes albopictus* dans le département.

¹ Un cas importé est une personne dont le diagnostic a été réalisé en métropole et qui a voyagé dans une zone à risque élevé de Dengue ou de Chikungunya, et qui a donc probablement été infecté dans cette zone

² A contrario, un cas autochtone correspond à une personne dont le diagnostic a été réalisé en métropole mais qui n'a pas voyagé dans une zone à risque, et qui a donc probablement été infecté en métropole.



Evolution de l'implantation du moustique tigre dans la Vienne en 2025

Depuis 2020, la Vienne est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée sur Chauvigny en 2019, à Poitiers en 2020, et à Châtelleraut et Lussac-les-Châteaux en 2022. Les connaissances sur sa répartition indiquent que l'espèce s'est largement diffusée dans le département, augmentant ainsi le nombre de communes colonisées passant de 4 en 2022, 17 fin 2023, 29 en 2024, 37 en 2025. Le détail de l'implantation du moustique tigre sur le département de la Vienne est présenté sur la carte ci-dessous :

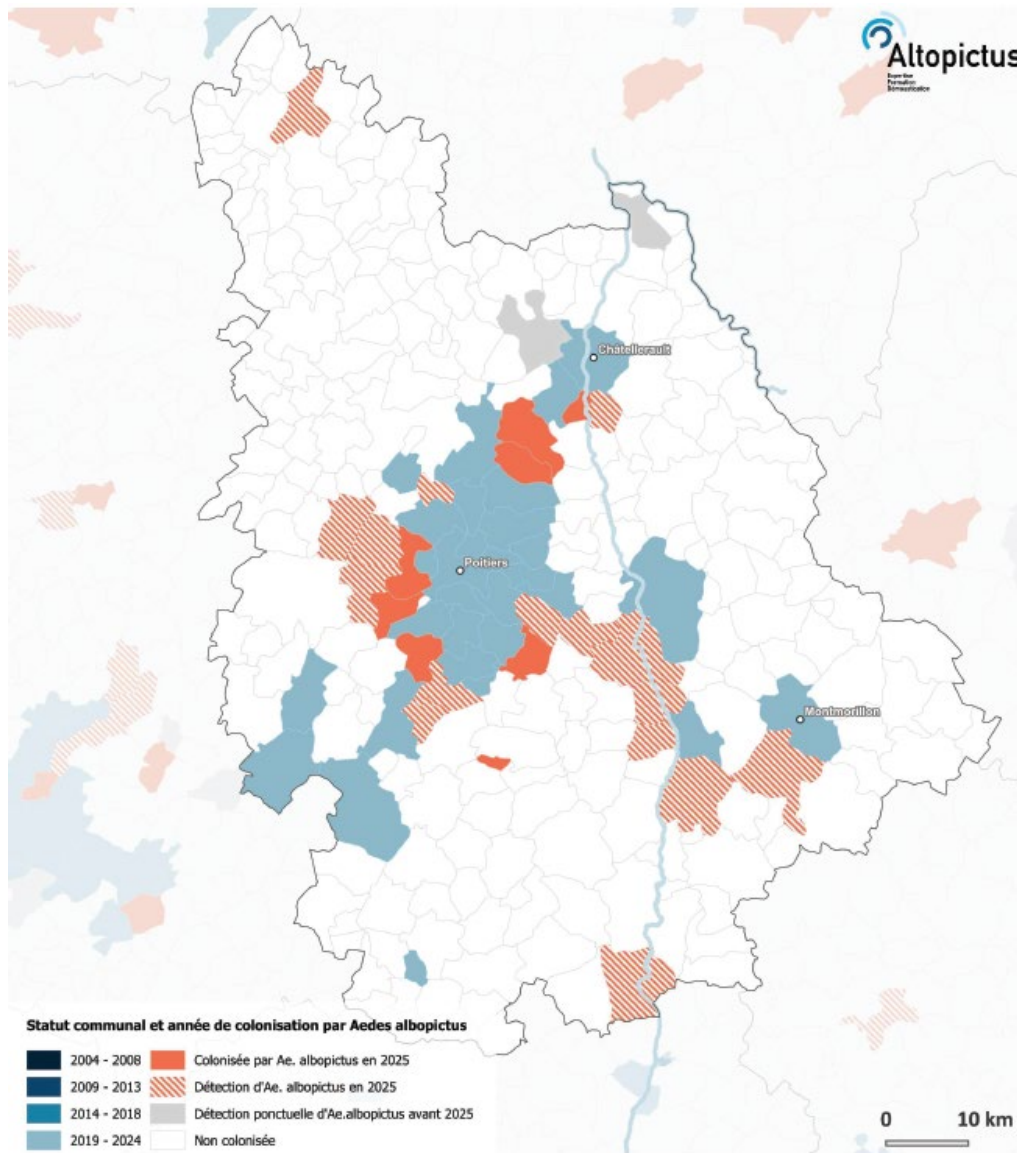


Figure 1 : Evolution de la colonisation connue du département par Aedes albopictus début 2026 (source : SI-LAV, Altopictus)

Communiqué de Presse

LUTTE CONTRE le moustique tigre Dans la Vienne



Sur le plan démographique, fin 2025 59 % de la population de la Vienne vit dans une commune où le moustique tigre est présent.

Situation épidémiologique 2025 dans le département de la Vienne

Potentiellement vecteur de la dengue, du chikungunya et du zika, le moustique tigre présente un risque de santé publique. L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de ces trois arboviroses (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Vienne, 8 cas importés de dengue et 7 cas importés de chikungunya ont été investigués entre le 1er mai et le 30 novembre 2024. Aucun cas de zika n'a été reporté. 11 cas de dengue avaient été enregistrés en 2024, 8 en 2023, 1 en 2022 et 3 en 2021. Aucun cas de chikungunya n'avait été reporté en 2024.

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre. L'année 2025 a été particulièrement importante avec en France hexagonale, en 2025, 809 cas autochtones de chikungunya détectés et 30 cas autochtones de dengue.

Comme les années précédentes, l'ARS assurera au printemps 2026 l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses dans la Vienne

L'ARS assure également la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Vienne, Altopictus et Qualyse sont les opérateurs privés en charge de cette mission de surveillance du moustique tigre et de la réalisation des enquêtes et traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché passé avec l'ARS.

L'investigation autour des cas de dengue détectés en 2025 a permis de mener 24 enquêtes environnementales, dont :

- 15 ont montré qu'il n'y avait pas d'exposition au moustique tigre pendant la période de virémie des patients. Elles n'ont donc pas nécessité une opération de démoustication.
- 9 a mis en évidence une exposition au moustique tigre durant la période de virémie des patients, rendant ainsi une opération de démoustication nécessaire.

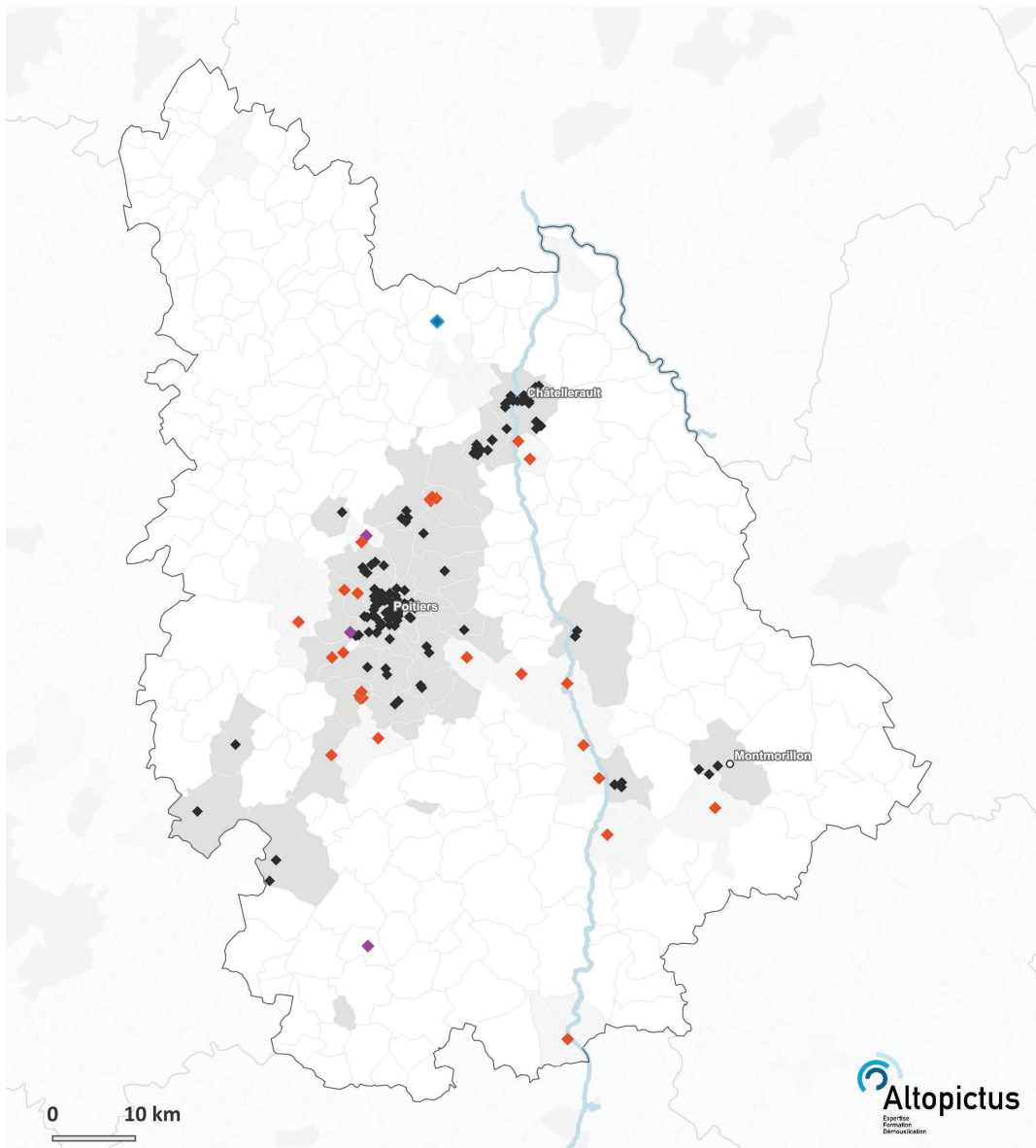
Dans la Vienne, la surveillance en 2025 s'est traduite par le déploiement d'un réseau de 39 pièges pondoires par ces opérateurs pendant la saison active du moustique tigre, allant de mai à novembre. Les pièges pondoires sont relevés tous les mois afin de vérifier la présence d'œufs de moustique tigre. Ils étaient positionnés sur :

- L'aéroport de Poitiers-Biard, au titre du règlement sanitaire international (3)
- 3 établissements de santé : le centre hospitalier universitaire de Poitiers (3), la polyclinique de Poitiers (3) et le centre hospitalier de Châtellerault (3)
- 2 sites touristiques : Le Futuroscope (3) et Center Parcs (3)
- Plusieurs communes avec 3 pièges par commune surveillée. Ces pièges sont positionnés initialement sur des communes non colonisées par le moustique tigre. Au fil de l'année,

LUTTE CONTRE le moustique tigre Dans la Vienne

certaines communes ont été classées comme colonisées ce qui a conduit au redéploiement des pièges vers d'autres communes. Au total, 9 communes ont pu être surveillées durant l'année grâce au redéploiement.

La surveillance du moustique tigre est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne (<https://signalement-moustique.anses.fr>). Dans la Vienne, en 2025, **32 signalements de particuliers** ont été investigués en 2025, (contre 20 en 2024, 28 en 2023, 20 en 2022 et 12 en 2021). 27 des 32 signalements expertisés par Qalyse en 2025 correspondaient à *Aedes albopictus*. Le détail est présenté sur la carte ci-dessous. 128 signalements n'ont pas été traités car la présence du moustique tigre était déjà connue dans les zones de signalement.



Statut des communes

- Non colonisée par *Ae. albopictus*
- Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
- Colonisée par *Ae. albopictus*

Signalements citoyens

- Signalement négatif
- Signalement positif *Aedes albopictus*
- Signalement classé sans suite
- Signalement non traité

Communiqué de Presse

LUTTE CONTRE
le moustique tigre
Dans la Vienne



Figure 2 : Signalements citoyens reçus en 2025 dans la Vienne (source : SI-LAV, Qalyse)

En 2025, plusieurs autres actions ont été mises en place sur le territoire de la Vienne :

- **Actualisation du diagnostic de l'aéroport de Poitiers-Biard** pour améliorer la surveillance du moustique tigre et réduire sa population autour de l'aéroport. Sensibilisation des gestionnaires autour de l'aéroport.
- **5 formations de référents communaux** à Montamisé, l'Isle-Jourdain, Mignaloux-Beauvoir, Chasseneuil-du-Poitou, Valence-en-poitou, ce qui a permis la formation de 41 nouveaux référents.
- **Plusieurs réponses à des sollicitations médiatiques** Ici Poitou, Radio France, La Nouvelle-République
- **3 Réunions publiques** sur les communes d'Avanton, Mazerolles et de Montamisé
- **15 sensibilisations de communes nouvellement colonisées** à la problématique du moustique tigre.
- **Mise à disposition de l'exposition « sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZZition »**. Destinée au grand public, cette exposition est adaptée aux petits espaces. Elle est mise à disposition des collectivités, soit par prêt, soit par acquisition. Elle se compose de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos). La délégation départementale incite les collectivités à déployer des animations avec leurs partenaires associatifs en santé/environnement. Réservez vite l'exposition en adressant votre demande à ars-dd86-sante-environnement@ars.sante.fr

Chiffres clés sur les enjeux et la situation dans la Vienne

Surveillance du moustique dans la Vienne en 2025 :

- **39 pièges pondoirs** répartis sur le département, 60 avec le redéploiement sur l'année
- **32 signalements citoyens** reçus et expertisés, via la veille citoyenne
- **+8 communes colonisées**
- **59 % de la population** habite une commune colonisée

Surveillance épidémiologique dans la Vienne en 2025 :

- **8 cas importés** de dengue et **7 de chikungunya** déclarés
- **24 enquêtes** réalisées sur les lieux fréquentés par les cas, dont **9 enquêtes** ont révélé la présence du moustique tigre et ont nécessité **5 opérations de démoustication** et **2 traitements de larves**.

Perspectives 2026 :

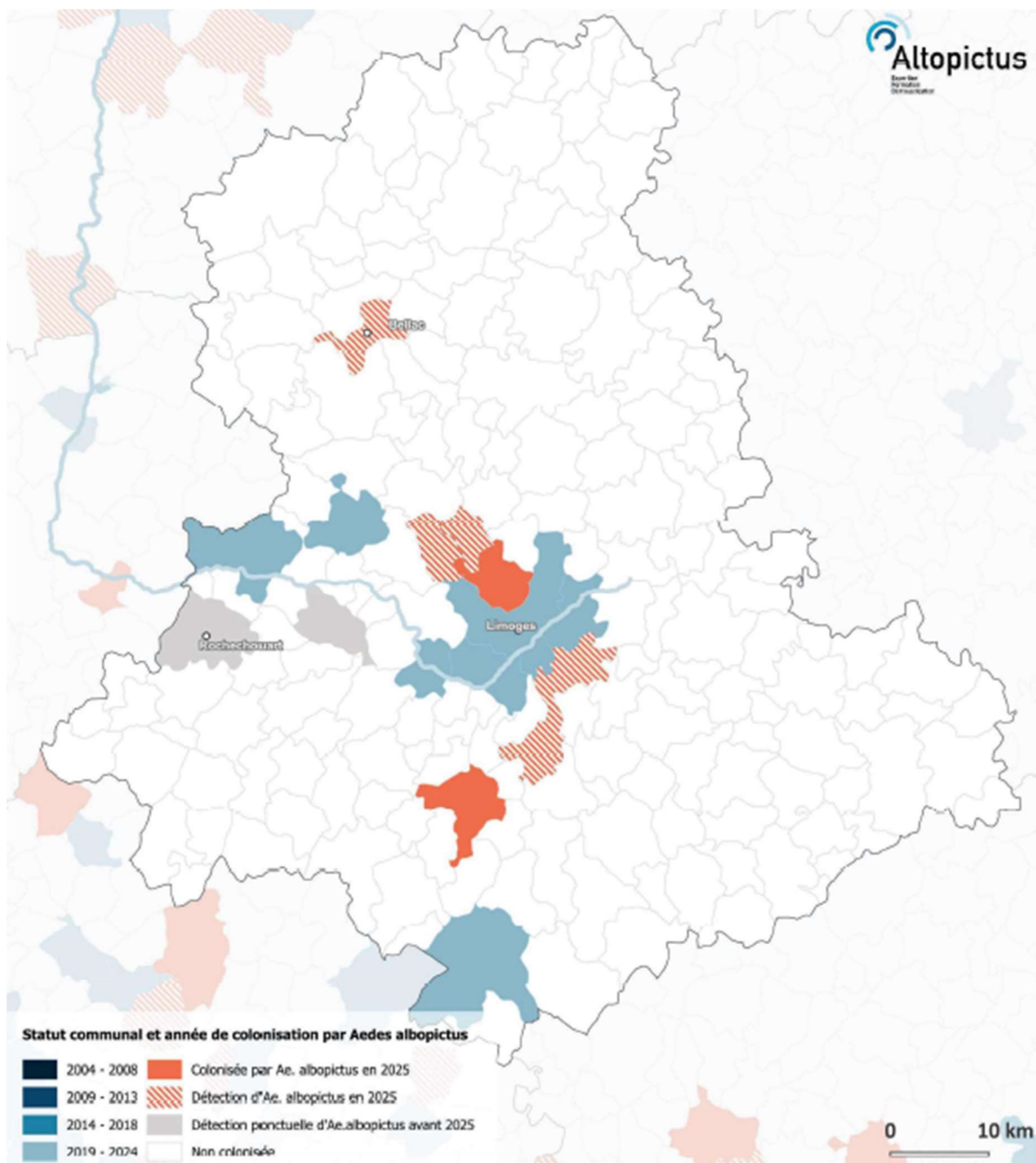
Maintien de la surveillance épidémiologique et de la surveillance renforcée sur les communes et les sites à risque, formations des référents communaux, sensibilisation des communes nouvellement colonisées, actions de mobilisation sociale, opérations de lutte de primo-infestation.



Point de situation dans la Haute-Vienne

Evolution de l'implantation du moustique tigre dans la Haute-Vienne

Depuis 2020, la Haute-Vienne est classée en département colonisé, du fait d'une implantation confirmée sur la commune de Saint Yrieix la Perche en août 2020. Actuellement, 11 communes sont colonisées : Le-Palais-sur-Vienne, Aix-sur-Vienne, Limoges, Panazol, Oradour-sur-Glane, Saint-Junien, Isle, Condat-sur-Vienne en 2022, 2023 et 2024, la colonisation s'est poursuivie sur les communes Couzeix et Nexon en 2025.



CARTE HISTORIQUE DE COLONISATION DU DEPARTEMENT PAR AEDES ALBOPICTUS
(SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS/QUALYSE)

Situation épidémiologique 2025 dans le département de la Haute-Vienne

(Source : Santé Publique France - SpF).

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire) qui sont qualifiés **d'arboviroses**. Très nuisant, le moustique tigre d'origine asiatique peut être vecteur de ces virus.

Le moustique tigre n'est pas, en lui-même, porteur du virus mais il en est un vecteur potentiel.

Dans le département de la Haute-Vienne, 11 cas importés de Chikungunya et de Dengue ont été gérés en 2025 par les services de l'ARS-87, contre 12 cas en 2024. Ces cas ont donné lieu, le cas échéant, à des enquêtes entomologiques autour des lieux fréquentés par les patients. La présence du moustique ayant été constatée sur **2 secteurs investigués, 2 traitements** de lutte anti-vectorielle ont donc été mis en œuvre pour la première fois en 87.

Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre. Pour exemple, l'année 2025 a été caractérisée par un grand nombre de cas importés consécutif aux épidémies de Dengue aux Antilles. **En Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 8 octobre 2025, 271 cas importés et 153 cas autochtones d'arboviroses** (Chikungunya et dengue) ont été déclarés à l'ARS-NA (données consolidées SpF).

Comme elle le fait depuis 2020, l'ARS assurera au printemps 2026, **l'information et la sensibilisation des praticiens déclarants** potentiels du département (médecins généralistes et hospitaliers, pédiatres et laboratoires de biologie médicale).

Organisation de la surveillance du moustique tigre en Haute-Vienne

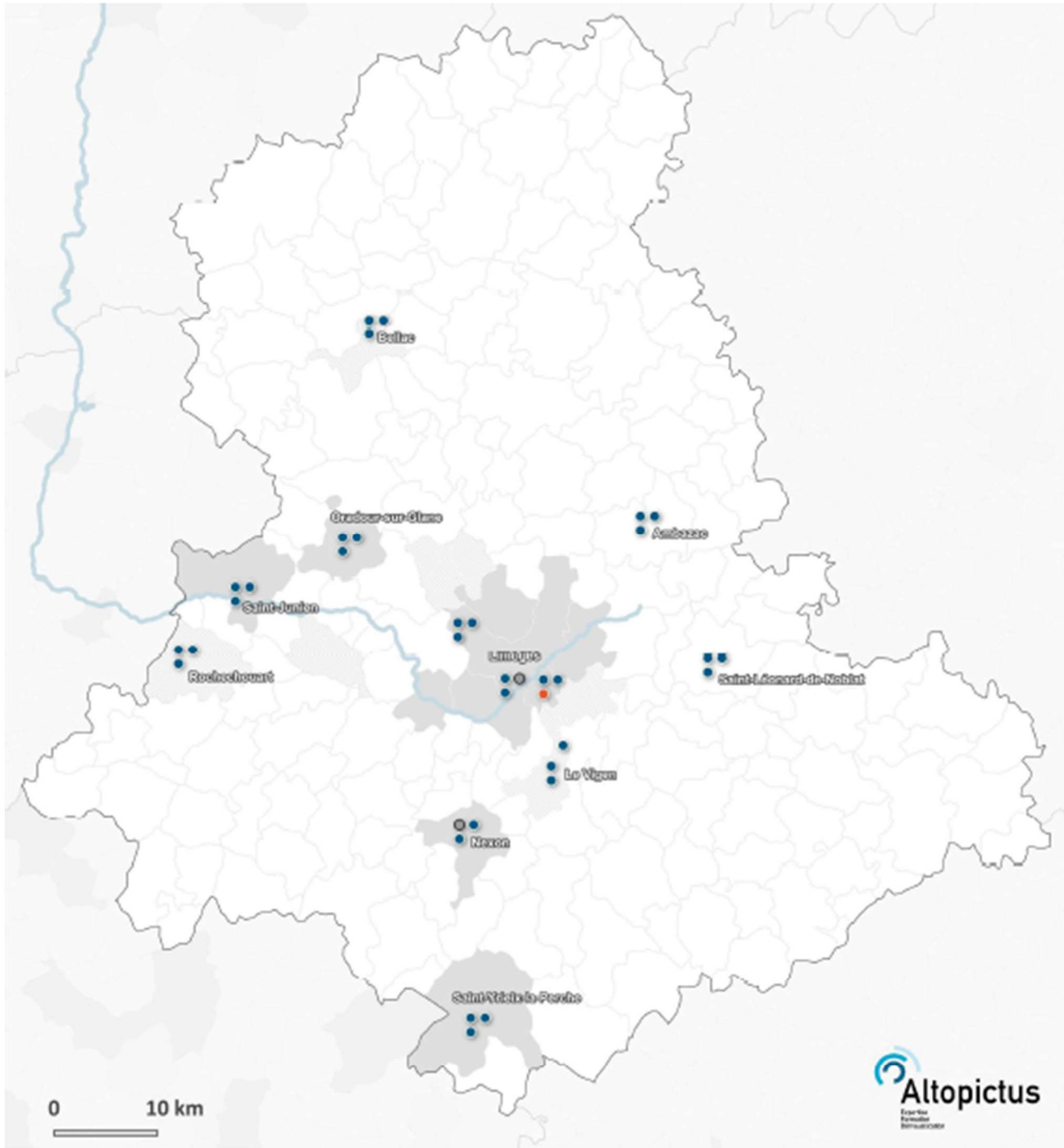
L'ARS assure également la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire. Dans le territoire de la Haute-Vienne, **Altopictus et Qalyse sont les opérateurs privés en charge de cette mission** de surveillance du moustique, de réalisation des enquêtes et des traitements parfois nécessaires autour des cas, dans le cadre d'un marché public passé avec l'ARS.

En Haute-Vienne, la surveillance en 2025 s'est traduite par le déploiement d'un **réseau de surveillance de 36 pièges pondoirs** par ces opérateurs pendant la saison active du moustique, allant du 1^{er} avril au 30 novembre sur les sites suivants :

- **6 communes** : Ambazac, Bellac, Le Vigen, Rochechouart, Nexon et Saint-Léonard-de-Noblat.
- **4 établissements de santé disposant d'un service d'urgence** (sites sensibles) : CHU-HME de Limoges, Polyclinique de Limoges (site de Chénieux), CH de Saint-Junien et CH de Saint-Yrieix-La-Perche.
- **1 point d'entrée du territoire au sens du RSI** (Règlement Sanitaire International) du département : l'aéroport de Limoges-Bellegarde.
- **1 site touristique (le plus fréquenté du département)** : le centre de la mémoire et le village martyr d'Oradour-sur-Glane.

Pour la saison **2026**, les pièges seront positionnés de manière quasi similaire avec l'ajout de la commune de Chalus.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans la Haute-Vienne

Statut des communes

- Non colonisée par *Ae. albopictus*
- Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
- Colonisée par *Ae. albopictus*

Résultats des relevés de pièges

- Relevé négatif
- Relevé positif
- Absence de donnée

Type de piège

- Piège à imago
- Piège pondoir

CARTE : RÉSULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIÈGES PONDOIRS EN 2025 DANS LE DÉPARTEMENT
(SOURCES : QUALYSE ET LDA23 - RÉALISATION : ALTOPICTUS)

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif **de veille citoyenne** (<https://signalement-moustique.anses.fr/>) permettant à chaque citoyen de signaler la présence supposée du moustique. En 2025, ces signalements citoyens sont au nombre de **8 nouveaux signalements sur des communes non colonisées (75% correspondait bien à du moustique tigre)**. En Haute-Vienne, la participation citoyenne en 2025 a été en hausse de mai à août, puis en diminution jusqu'à la fin de la saison. Ce taux de participation peut traduire une présence d'*Aedes albopictus* qui se renforce de plus en plus au fil des ans engendrant une nuisance plus importante auprès de la population notamment celle de la Métropole de Limoges.

En 2025, suite aux investigations menées après les signalements citoyens et/ou après la positivité d'un piège pondoir du réseau de surveillance, deux nouvelles communes ont pu être détectées et considérées comme colonisées, Couzeix et Nexon. Il est important d'indiquer que c'est majoritairement grâce aux signalements citoyens que les communes ont pu être identifiées.

Il est donc essentiel que la promotion de la plateforme de signalement moustique par les collectivités notamment se poursuive et s'intensifie sur le territoire du 87.

Pour rappel, une commune est considérée comme colonisée par le moustique tigre si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- *des oeufs de moustique tigre sont observés sur 3 relevés successifs d'un piège pondoir ;*
- *la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;*
- *la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.*

Information et mobilisation sociale

- **Plusieurs actions ont été financées par l'ARS et mises en place dans les communes colonisées :**
 - Ces communes ont bénéficié de la formation de référents communaux par la société Altopictus (opérateur de l'ARS), sur ce thème émergent. Ces référents ont pour rôle d'être les interlocuteurs des mairies sur le moustique tigre et de sensibiliser les citoyens aux bons gestes de lutte et de prévention.
 - Dans ces communes, les référents ont mené des actions de porte à porte réalisées chez les citoyens habitants le quartier infesté par le moustique tigre, avec l'appui de la FREDON NA.
- **Poursuite du travail avec l'aéroport de Limoges**, point d'entrée du territoire au sens du règlement sanitaire international, avec la participation de la ville de Limoges et de la préfecture, qui a permis d'aboutir à la prise d'un arrêté préfectoral début 2025 relatif à la surveillance et la lutte du moustique tigre sur ce site et ses alentours.
- **La Haute-Vienne est dotée de 3 contrats locaux de santé (CLS)**, Pays de Saint Yrieix, communauté de communes Limoges Métropole-Limoges, communauté de communes du Haut Limousin en Marche, dans lesquels sont inclus une fiche relative à la lutte contre ce moustique. Cette fiche comprend des actions à mettre en œuvre sur le territoire du CLS, notamment en termes de mobilisation sociale.
- **Formation des Etablissements de Santé dotés de services d'urgence** sur ce risque émergent en 2025 par Altopictus.

Situation et lutte contre le moustique tigre Dans la Haute-Vienne



- **Réalisation d'un webinaire d'une journée "Moustique tigre : ne baissons pas les bras ! - Maintenir la mobilisation sociale dans la durée » pour mieux lutter contre sa prolifération à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, le 16 octobre 2025.** Animé par l'association Graine Nouvelle-Aquitaine, avec le concours d'experts plus de 100 personnes ont participé, et les retours ont été très positifs, tant sur la pertinence des propos des intervenants, que sur l'intérêt des ateliers et des échanges. L'ensemble des documents relatifs à ce webinaire (contenus, synthèses graphiques humoristiques, enregistrements...) sont disponibles sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine : [Moustique tigre - GRAINE Nouvelle-Aquitaine \(graine-nouvelle-aquitaine.fr\)](https://graine-nouvelle-aquitaine.fr). Ce site, riche d'informations, met également à disposition des outils de lutte contre le moustique tigre, avec des solutions concrètes.
- **2 réunions grand public à Limoges**, coanimées par Altopictus-ARS.
- **Mise à disposition de l'exposition ARS « sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZZition ».** Destinée au grand public, cette exposition est adaptée aux petits espaces. Elle est mise à disposition des collectivités, soit par prêt, soit par acquisition. Elle se compose de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos). La délégation départementale de l'ARS incite les collectivités à déployer des animations avec leurs partenaires associatifs en santé/environnement. Réservez-vite l'exposition en adressant votre demande à ars-dd87-sante-environnement@ars.sante.fr
- **Le communiqué de presse et le dossier de presse régional** sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le **kit de communication pour les collectivités** (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main...) et bien d'autres informations encore !
<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>

Chiffres clés 2025 sur les enjeux et la situation dans la Haute-Vienne

Surveillance du moustique dans la Haute-Vienne en 2025 :

- **36 pièges pondoirs** de surveillance répartis sur le département
- **49 signalements citoyens** reçus et expertisés grâce à la surveillance citoyenne **depuis 2020 (dont 8 pour 2025)**
- **Passage de 9 à 11 communes colonisées en 2025** : les 3 villes les plus peuplées du département étant colonisées, **plus de 50 % de la population départementale est potentiellement exposée à cette nuisance et ce risque.**

Surveillance épidémiologique dans la Haute-Vienne en 2025 :

- **7 cas importés de chikungunya et 4 cas importés de Dengue (dont 1 de passage) gérés.**
- **11 enquêtes** réalisées sur les lieux fréquentés par les cas.
- **2 traitements de démoustication à visée sanitaire** (après enquêtes positives).

Perspectives 2026 :

- Maintien de la **surveillance renforcée** du moustique sur le département 87 avec un réseau de 36 pièges pondoirs à partir du 1^{er}/04 au 30/11/2026.
- **Formations de référents communaux** dans les communes colonisées et **actions de mobilisation sociale** (porte à porte dans les quartiers détectés) avec l'appui d'un opérateur pour les communes récemment colonisées.
- Poursuite de la **mise à disposition de l'exposition ARS** « sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZZition » pour les collectivités et l'aéroport de Limoges.
- **Plusieurs enquêtes de primo infestations** sur les communes **de Bellac, Couzeix, Nexon, Nieul, Le Vigen, Saint Gence et Feytiat** à la suite des signalements positifs (pièges et citoyens) pour tenter de limiter la prolifération du moustique la première année après leur détection en 2025.
- Poursuite de la **promotion de la plateforme signalement moustique** notamment par le biais des communes non infestée à ce jour, l'objectif étant d'inviter la population de ces communes à signaler la présence du moustique dès suspicion.

Contact presse

**Agence régionale de santé
Nouvelle-Aquitaine**

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

